



ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social: 106, rue du Bac-75007 Paris-C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 21

Pâques 1984

Veillez noter les dates suivantes :

1) Le 5e stage de formation archivistique spécialisée

sera organisé à Lille du lundi 24 juin 1985 au vendredi 5 juillet suivant.

En réponse aux demandes d'inscription déjà parvenues, une circulaire a été adressée aux intéressés afin de leur confirmer le lieu du stage et leur annoncer que les dates précises seraient indiquées dans le n° 21 du bulletin de l'Association. En même temps assurance leur était donnée que, sauf contre-indication de leur part, ils étaient comptés comme déjà inscrits.

Les autres inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Une place prioritaire sera cependant réservée aux missionnaires en congé ou aux archivistes provenant des territoires de mission.

2) Le 7e congrès national

aura lieu à Lille les 5, 6 et 7 juillet 1985.

Ce congrès pourrait fournir l'occasion de réfléchir à la question : Unité et diversité dans les archives ecclésiastiques et religieuses, avec les conséquences qui en découlent pour une organisation d'archivistes ecclésiastiques et religieux comme est l'Association.

D'où les deux aspects qui d'ores et déjà semblent pouvoir retenir l'attention :

- a/ D'une part, à un niveau fondamental, les différents éléments qui, dans cette perspective "unité/diversité" ont motivé le message pontifical adressé à notre congrès de novembre 1979 : notamment dans les paragraphes 3, 5 et 6, ainsi que dans les canons 1296 et 1540 du nouveau Code de Droit canonique.
- b/ D'autre part, quelques questions pratiques d'organisation à l'intérieur même de l'Association : p.ex. colorations régionales et cohésion nationale, etc. ; car l'apport des colorations régionales est un élément important de la cohésion nationale.

Les remarques concernant l'un ou l'autre de ces deux aspects contribueront à la préparation du congrès pour ce qui concerne le thème suggéré.

Pour ce qui concerne l'accueil des participants aux diverses rencontres prévues à Lille en juin-juillet 1985, un comité local d'organisation s'emploie avec zèle à le préparer.

3) Une session du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines est prévue à Lille aussi pour les 8 et 9 juillet 1985. Les renseignements seront directement communiqués par le secrétariat du Groupe.

4) L'Assemblée générale, qui aura lieu le jeudi 8 novembre 1984, pourra être l'occasion de faire le point des divers projets en cours.

=====

Quelques questions pratiques, voire très pratiques

1) Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 1984, voudriez-vous vous en acquitter au plus tôt :

- 70 f. pour la cotisation-abonnement pour les personnes physiques responsables d'un service d'archives ecclésiastiques ou religieuses de l'Eglise de France ;
- 100 f. pour les personnes physiques ou morales qui désirent entretenir des relations d'information avec l'Association.

2) Pour tout versement effectué, préciser à quoi correspond la somme versée

- s'agit-il d'un abonnement ? du règlement d'une publication ? laquelle ? est-ce le règlement d'un envoi effectué ou à effectuer ?
- à qui est destiné l'envoi demandé ?

Il n'est pas absolument évident qu'un chèque adressé par Mme X***, trésorière de l'Association des Amis de Z***, habitant la Drôme, provient en fait de l'Econome des Soeurs de N***, dont la maison-mère est dans le Berry, et que ce versement est effectué pour régler la cotisation-abonnement de Soeur Jacqueline habitant Bordeaux et connue sous le nom de Soeur Monique Dupont ?

Comment identifier Sr Jacqueline et Sr Monique Dupont ? Comment deviner qu'il faut affecter à une religieuse de Bordeaux le montant de ce chèque qui vient de la Drôme pour l'archiviste générale (résidant à Bordeaux) d'une congrégation dont la maison-mère est dans le Berry ?

.....Sans doute le problème est-il plus simple lorsque le chèque provient du chancelier de l'évêché. Mais si on ne précise pas à quoi correspond la somme versée et pour qui, comment savoir qu'il s'agit d'un Manuel des archives de l'Eglise de France que désire recevoir tel vicaire épiscopal ? ou le vicaire général ? ou l'archiviste ?

3) Si un rappel de cotisation vous est adressé, ayez la bonté de vérifier à quoi correspondraient les versements antérieurs que vous prenez pour des cotisations antérieures. Dans 9 cas sur 10 au moins, la vérification vous aurait permis de constater que ce que vous avez pris pour une erreur du secrétariat de l'Association est tout simplement la rançon d'une imprécision ou d'une non-vérification dans l'expédition d'un mandat...

4) Si une cotisation parvient en mars 1984 et que la cotisation de 1983 n'a pas été réglée, la somme est bien évidemment affectée par le Secrétariat de l'Association à l'année 1983.

A l'inverse, si une cotisation arrive en mars 1983 et une autre en juillet 1983 et que l'intéressé(e) est en règle, la seconde cotisation est affectée à l'année suivante, c.à.d. 1984. Et si l'intéressé(e) recommence encore en novembre 1983 ou en mars 1984, cette nouvelle cotisation est alors enregistrée pour 1985.

5) L'index des bulletins n° 11 à 20, 2e bulletin hors série, Pâques 1984, 100 p. pro manuscripto a été adressé à tous ceux qui y avaient souscrit.

Quelques exemplaires supplémentaires ont été tirés pour ceux qui auraient oublié d'y souscrire : 50 f. + 9, 20 f. (pour le port) : 59, 20 f. à verser au C.C.P. de l'Association (C.C.P. 32.228.84 A La Source).

6) Le volume des Actes du congrès de Paris 1983 a été adressé à tous les inscrits. Quelques exemplaires supplémentaires ont été prévus pour les non-inscrits : 160 f. + 9, 20 f. (frais de port) = 169, 20 f. à verser au C.C.P. de l'Association.

LE CONGRES DE NOVEMBRE 1983

Le 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, tenu à Paris - Issy les 11 - 13 novembre 1983, a été marqué par deux faits se référant à la vie de l'Association ; il s'est déroulé comme un congrès d'approfondissement intérieur et dans l'amitié ; il a permis, dans ses séances de travail, d'étudier le thème proposé : "Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui".

Un congrès marqué par deux faits se référant à la vie de l'Association

Le congrès des 11, 12 et 13 novembre 1983 ne pouvait pas ne pas être marqué par deux faits de 1983 qui se réfèrent à la vie de l'Association.

D'une part, 1983, c'est le 10e anniversaire de la fondation de l'Association. Il était donc bon que ce congrès se tînt à Paris, où en 1973 avait été fondée l'Association. On se rappelle les circonstances. A l'occasion de la rencontre qui rassembla 51 archivistes diocésains et religieux les 18 et 19 septembre 1973, a été tenue la séance constitutive de l'Association. Et bientôt, les 8 et 9 décembre suivant, la 7e réunion du Groupe, préexistant, de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises, permettait, selon le voeu émis en septembre précédent, d'achever l'Assemblée constitutive de l'Association des archivistes de l'Eglise de France : les religieuses du Groupe feraient entendre la voix des religieuses au sein de l'Association ; le Groupe comme tel conserverait son autonomie de travail spécifique, mais une unique Association pourrait rassembler tous les responsables, tant masculins que féminins, de services d'archives ecclésiastiques et religieuses. Pas plus que le sexe, la condition laïque n'était exclue de l'Association ; mais deux traits devaient marquer la nouvelle Association : d'une part rester "en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses", et - en quelque lieu que soit exercée la charge et quel que soit le statut de l'institution chargée de gérer ces sources documentaires - poursuivre son action "eu égard au caractère propre des fonds considérés". C'est ainsi que fut déclarée à la Préfecture de Paris, le 10 décembre 1973, l'Association des archivistes de l'Eglise de France.

Depuis lors, l'activité de l'Association ne s'est pas ralentie :

- 1) le bulletin, d'information et de formation, parut chaque semestre ; et, au bout de dix numéros, un index, rassemblant près de 3000 noms pour la 1e série et plus de 3500 pour la seconde, rend facilement accessible la très riche documentation contenue dans cette publication ;
- 2) les congrès, bisannuels, ont fourni l'occasion de réfléchir à divers aspects du caractère spécifique des archives ecclésiastiques et religieuses, et dans cette perspective de mettre au point des cadres de classement pour les diverses catégories d'archives, ainsi qu'un règlement général ;
- 3) la publication du Manuel des archives de l'Eglise de France élaboré de congrès en congrès date de 1980, et à l'occasion du congrès de 1983 vient de paraître le 1er Supplément au Manuel des archives de l'Eglise de France ;
- 4) des stages de formation archivistique spécialisée, annuels, ont déjà réuni plus de 100 stagiaires pour -chaque fois - deux semaines de travail intensif ;

5) le Centre national des archives de l'Eglise de France, souhaité dès 1973, a pu prendre corps ; il est maintenant une réalité consistante avec des locaux et un archiviste unanimement apprécié, le P. Pierre Sourisseau ;

6) des relations internationales se sont développées, sous des modes divers assurément, mais toujours dans un climat d'amitié ; outre les traces qu'en ont conservées nos congrès, il est impossible de ne pas mentionner l'importance des échanges qui ont été à l'origine des trois tomes des "Sources franco-polonaises d'histoire religieuse" (1975, 1977, 1982) ;

7) Quant au Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises, le sérieux de ses travaux et de la formation qu'il communique est patent ; la collection des fascicules qui en conservent la trace en est un signe manifeste.

Tels sont sans doute les principaux aspects qui expriment la vitalité de l'Association des archivistes de l'Eglise de France durant cette première décennie de son existence.

L'autre fait que ne pouvait passer sous silence ce congrès de 1983, c'est le rappel à Dieu le 3 février 1983 de Son Eminence le Cardinal Antonio Samoré, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Eglise Romaine. Ce que l'Association lui doit est considérable, tant pour ce qui concerne son développement ad intra que pour ce qui concerne son rayonnement ad extra. A deux reprises déjà, son souvenir a été évoqué dans le bulletin de l'Association. Il était bon de profiter de ce rassemblement de novembre pour prolonger cette commémoration par une prière commune. La matinée du samedi 12 novembre a été consacrée à cette célébration, qui s'est déroulée sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Angelo Felici, Nonce apostolique. Après l'accueil qui lui fut réservé et qui lui a fourni l'occasion d'apporter quelques traits personnels à la mémoire du Cardinal Samoré qu'il avait bien connu, le Nonce apostolique présida la concélébration de suffrage, en présence de Monsieur Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'UNESCO, lequel n'oubliait pas la venue du cardinal Samoré à l'UNESCO et l'accueil que, dans cette enceinte, il avait été amené à lui réserver. Ainsi, dans le cadre de cette chapelle du Grand Séminaire de Saint-Sulpice, c'est avec une note de simplicité et de grandeur que la concélébration de suffrage, organisée par l'Association des archivistes de l'Eglise de France pour le regretté cardinal Antonio Samoré, prolongeait en quelque sorte le service que cet éminent serviteur de l'Eglise et de la culture avait rendu de son vivant, - et cela en réunissant la fidélité au caractère spécifique des archives religieuses et le service du patrimoine culturel de l'humanité. Tous les participants gardent un très vif souvenir de cette cérémonie.

A son grand regret, Monseigneur Lorenzo Frana, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, qui avait été la cheville ouvrière du congrès de 1979 pour tout ce qui concernait la séance solennelle de l'UNESCO, avait été retenu le samedi 12 novembre par des obligations de sa charge. Du moins a-t-il pu, en présidant la concélébration du dimanche 13 et les travaux de la matinée, donner aux congressistes un témoignage d'amicale et fidèle estime, auquel tous ont été particulièrement sensibles.

Un congrès d'approfondissement intérieur dans l'amitié.

Marqué par les deux souvenirs que l'Association ne pouvait passer sous silence, ce 6e. congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France revêtit un caractère de recueillement et d'approfondissement intérieur, et cela dans l'amitié.

Aussi bien, l'extension et le rayonnement de l'Association étant désormais acquis, un effort de réflexion ne pouvait qu'être bénéfique. Le thème proposé "Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui" avait retenu l'attention et méritait qu'on s'y arrêtât. Présenté et

progressivement développé dans trois numéros successifs du bulletin (XVII, 3-4; XVIII, 1-2; XIX, 1-2), ce thème avait provoqué un certain nombre de réponses aux questions évoquées; et ces réponses étaient suffisamment explicites et variées pour permettre à des questions essentielles d'être posées.

Afin d'ailleurs que soit stimulée cette réflexion en toute sérénité, il a été possible de profiter de l'accueil bienfaisant du Grand Séminaire de Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux. Le supérieur, le père Bernard Pitaud, s'unit à la célébration du samedi 12 novembre. Quant à l'économe, le père Claude Beauvalet, non seulement il eut à coeur de faire en sorte que toutes les conditions fussent réunies pour favoriser le travail des congressistes et leurs liturgies (le chauffage de la grande chapelle ne pouvant pas fonctionner, il obtint même du ciel des conditions climatiques favorables pour cet été de la Saint-Martin), mais aussi il présenta aux participants l'histoire de la maison et du parc de cette demeure au riche passé.

Le dossier de travail, remis à son arrivée à chaque congressiste, contenait :

- le programme des trois journées du congrès,
- une liste des congressistes,
- le 1er Supplément au Manuel des archives de l'Eglise de France (comprenant quelques formules, souvent demandées et susceptibles d'être utilisées pour la communication des archives, ainsi que quelques cadres de classement complémentaires),
- et le fascicule n° 10 des travaux du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises.

C'est-à-dire que ces documents s'inscrivaient, d'une manière significative dans les travaux en cours.

Rapidement des carrefours ont permis de faire connaissance ; ou plutôt - très généralement - de renouer connaissance. Car ce fut peut-être un aspect assez notable de ce congrès : on peut dire que pour beaucoup de participants ce fut un congrès de "retrouvailles". Les congrès antérieurs, les stages de formation archivistique spécialisée, le dynamisme du Groupe des religieuses, non moins que les diverses relations mutuelles, ne sont qu'autant d'occasions de tisser des liens. Au jour le jour, on peut ne pas toujours s'en apercevoir. Au bout de dix ans, on se rend compte qu'un corps s'est constitué et qu'un esprit l'anime. Chacun en est l'artisan et le bénéficiaire.

Ce climat d'amitié s'est révélé propice à la réflexion et à l'approfondissement intérieur chez les quelque 150 congressistes.

Les séances de travail : leur préparation et leur déroulement

"Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui" : les suggestions préparatoires à la réflexion sur ce thème témoignaient d'expériences diverses. Un archiviste diocésain avait dénombré quelque 700 consultations dans l'année 1982 (dont plus de 300 pour des questions "de type spécifiquement religieux"), tandis qu'un autre n'avait compté que 3 ou 4 consultations en trois ans (et il précisait : "Jamais aucune allusion aux archives n'a été faite dans une revue diocésaine depuis 1862" !!!). Cette diversité elle-même rendait peut-être plus sensible les exigences communes.

D'une part, les diverses réponses mettaient souvent en lumière la réalité de deux approches complémentaires :

- l'archiviste ecclésiastique ou religieux, vu du dehors (ce qui est demandé à l'archiviste par son entourage, par ceux qui ont recours à lui, etc. et ce qu'on dit de lui... parfois d'autant plus fort qu'on n'a pas recours à lui; la façon dont il est considéré, etc.)
- la conscience que l'archiviste ecclésiastique ou religieux a de lui-même et de sa responsabilité (ce que lui apporte sa familiarisation avec l'héritage dont il a la charge; et la responsabilité qui de ce fait lui incombe).

- ...autre part, l'enquête préparatoire faisait apparaître deux besoins :
- les difficultés que rencontrent les archivistes peuvent provenir de diverses causes : dans certains cas, d'un manque de formation ou de conviction de leur part, il ne faut pas se le cacher, bien que les stages aient commencé à répondre très réellement à ce besoin; mais aussi, dans le contexte ambiant, on ne peut méconnaître une situation qui n'est pas aussi rare qu'on pourrait l'imaginer (et qui n'est pas limitée aux inévitables problèmes de personnes) : les responsables des services d'archives ecclésiastiques ou religieuses, en effet, ne reçoivent pas toujours le soutien qu'ils devraient recevoir (notamment de nouveaux supérieurs "peu sensibles aux archives"), tant pour ce qui concerne les versements des archives que pour ce qui concerne leur communication ;
 - l'importance d'une réflexion sur le fondement de la responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui, alors que les archives d'origine ecclésiastique et religieuse suscitent souvent des convoitises dont les archivistes découvrent chaque jour le développement, bien que sans peut-être en toujours mesurer l'enjeu.

Cette réflexion a fait l'objet de l'exposé d'ouverture du congrès, pour qu'elle puisse être reprise par chacun personnellement et dans les échanges.

Et pour favoriser le soutien qu'il incombe aux responsables ecclésiastiques et religieux d'apporter à leur archiviste, une note reprenant les questions soulevées a pu être adressée à la suite du congrès aux intéressés, de telle sorte qu'un dialogue puisse s'instaurer chaque fois que c'est utile.

Quant au déroulement des séances de travail du congrès proprement dites, ces journées ont permis de reprendre certains points :

- l'archiviste et la vie de son unité administrative : qu'il s'agisse de responsables d'archives diocésaines, d'archives de congrégations, ou d'archives monastiques ;
- l'archiviste et la communication : qu'il s'agisse de publications attirant l'attention sur tel ou tel aspect des archives diocésaines, qu'il s'agisse de ressources insoupçonnées que recèlent différents fonds d'archives religieuses ;
- l'archiviste et les bibliothèques : car, pour différentes que soient les perspectives des archives et des bibliothèques, l'archiviste ne peut se désintéresser de ce que peut livrer le contenu d'une bibliothèque au sujet de celui ou ceux qui l'a constituée et qui l'utilise...
- l'archiviste et les procès de canonisation : car les nouvelles structures et les nouvelles lois pour les causes des saints présupposent que soit pleinement exercée la responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux; c'est ce qu'a évoqué avec sa hauteur de vues coutumière l'avocat consistorial Giulio Dante, qui a bien voulu aussi consacrer une soirée à animer une rencontre plus informelle sur le thème : "le procès de béatification du P. de Foucauld et les archives".

Autant de fagots jetés dans le brasier de l'amitié pour stimuler la réflexion de chacun en vue d'un meilleur exercice de sa responsabilité.

Les actes de ce 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France vont maintenant permettre qu'en soit prolongé l'écho.

Charles Molette

L'Assemblée générale de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, réunie à Paris-Issy le samedi 12 novembre 1983, dans le cadre de son 6e congrès national, a décidé de reconduire son bureau, à l'exception de Fr. Yves Poutet, qui avait souhaité être relevé de sa charge, et qui fut remplacé par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste diocésain de Quimper. Mgr Guillaume de Vaumas a été nommé membre d'honneur.

en guise de suite au congrès

UNE NAISSANCE DE DOCUMENTS ARCHIVISTIQUES :

LES FONDATIONS de SAINTE THERESE DE JESUS.

Afin de compléter (ou : illustrer) les deux premiers points de l'exposé d'ouverture du congrès de novembre dernier sur le thème "Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui", les lecteurs du bulletin aimeront sans doute lire (ou : relire) quelques passages du récit que sainte Thérèse d'Avila a fait de ses "fondations". Deux aspects, en effet, sont évoqués dès les premières pages.

1. La gloire de Dieu.

"Je me trouvais à Saint-Joseph d'Avila, en 1562, l'année même où fut établi ce monastère, quand le P. Garcia de Toledo, dominicain, qui était alors mon confesseur, me commanda d'écrire la fondation de cette maison et plusieurs autres particularités qu'on pourra lire si cette relation voit le jour. Nous sommes actuellement en 1573 ; voilà donc onze années écoulées depuis lors, et je me trouve à Salamanque. Mon confesseur est le Père recteur de la Compagnie de Jésus, Maître Ripalda. Ayant lu le récit de la première fondation, il a cru bon pour la gloire de Notre-Seigneur que j'écrive l'histoire des sept autres monastères qui depuis lors se sont établis avec la grâce de Dieu, ainsi que les commencements des monastères des Pères Carmes déchaussés de la règle primitive ; voilà pourquoi il me l'a commandé. Cela me paraissait impossible à cause de mes nombreuses occupations, des lettres à écrire et autres affaires dont je ne pouvais me dispenser, parce qu'elles m'étaient commandées par les supérieurs. Je recourus à Dieu, tout affligée de me voir si peu capable de quoi que ce soit, et si peu favorisée du côté de la santé ; car, sans parler de ce que l'on me prescrivait, mon travail ordinaire me semblait souvent au-dessus des forces de ma pauvre nature. Le Seigneur me dit : "Ma fille, l'obéissance donne des forces". Plaise à Sa Majesté qu'il en soit ainsi, et qu'Elle me donne la grâce de réussir à raconter pour sa plus grande gloire les faveurs qu'Elle a accordées dans ces fondations !

Mon récit, on peut en avoir la certitude, sera absolument conforme à la vérité et ne renfermera aucune exagération volontaire. Ce sera un simple exposé des faits. Dans les choses de très peu d'importance je ne voudrais pour rien au monde dire un mensonge ; à plus forte raison m'appliquerai-je en toute conscience à l'éviter dans cet écrit où je ne cherche que la gloire de Dieu. Sans cela, je croirais non seulement perdre le temps, mais encore tromper les autres à l'aide de choses saintes. Au lieu de procurer de la gloire à Dieu, je l'offenserais, et ce serait une grande trahison de ma part. Plaise à Sa Majesté de ne pas m'abandonner de sa main et de me préserver d'une telle faute !

Je parlerai de chaque fondation à part, et je m'appliquerai à être brève si je le puis ; car mon style est tellement lourd que je crains, malgré mes efforts, de fatiguer le lecteur tout en me fatiguant moi-même. Heureusement, mes filles, à qui cet écrit doit être remis à ma mort, le supporteront à cause de leur affection pour moi. Je n'ai en le composant aucune vue personnelle et il n'y a aucun motif d'en avoir. Je ne recherche que l'honneur et la gloire de Dieu ; et on verra d'ailleurs les nombreuses raisons que nous avons de le louer. Mais qu'il ne vienne jamais au

lecteur la pensée même de m'en attribuer la moindre part ! ce serait contre la vérité. Qu'on demande, au contraire, à Sa Majesté qu'elle me pardonne d'avoir si mal profité de toutes ses faveurs. Quant à mes filles, elles ont beaucoup plus de raison de se plaindre de moi, sur ce point, que de me savoir gré de ce que j'ai fait dans ces fondations. Aussi, mes filles, remercions toutes ensemble la divine bonté des grâces si nombreuses dont elle nous a comblées. Je demande pour l'amour de Dieu un *Ave Maria* à quiconque lira cet écrit, afin qu'il m'aide à sortir du purgatoire et à aller voir Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Comme j'ai peu de mémoire, j'oublierai sans doute beaucoup de choses très importantes et j'en rapporterai d'autres qu'on pourrait passer sous silence. Enfin je ferai selon mon peu de talent et d'habileté, comme aussi selon le peu de loisir dont je dispose." (Prologue)

2. L'instruction des générations à venir.

Après avoir relaté comment l'eau est venue au monastère de Saint-Joseph de Medina del Campo, sainte Thérèse continue : "Mon but n'est pas de raconter ce fait comme un miracle ; car j'aurais sur ce point bien d'autres choses à dire. Je veux uniquement montrer la foi de ces religieuses, en exposant le fait comme il s'est passé. D'ailleurs mon premier dessein n'est pas de louer les religieuses de ces monastères qui toutes, par la bonté du Seigneur, ont marché jusqu'à ce jour dans ces mêmes voies de perfection. Je pourrais citer des faits semblables à celui dont je viens de parler et beaucoup d'autres encore ; mais ce serait trop long, sans être cependant inutile. De tels exemples, en effet, portent souvent celles qui entrent à imiter leurs devancières." (Chap. I)

MEMENTO

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- Rév. Mère Françoise Moniot : Jacqueline Françoise Moniot, née à Paris le 8 avril 1906, diplômée de l'Ecole nationale des Chartres, entrée à l'abbaye Notre-Dame de Wisques le 10 novembre 1926 où elle fit profession le 13 mai 1928, devenue bibliothécaire de l'abbaye en 1943, secrétaire du chapitre et archiviste en 1964, décédée subitement le dimanche 9 octobre 1983.

COMMENT ET OU CONSERVER LES ARCHIVES PAROISSIALES

Les lignes qui suivent ont été rédigées sur la demande du chancelier de l'évêché de Chartres pour être remises aux prêtres et plus particulièrement aux doyens comme directoire devant développer la fiche consacrée aux Archives paroissiales, n° 46, du "Guide administratif à l'usage des diocèses de France". Auparavant il a été soumis aux membres du Conseil du temporel lors d'une de leurs réunions pour avoir leur approbation.

Le texte le plus éclairant sur la nature et la valeur des archives est à coup sûr la lettre que le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, a envoyée de la part du Pape Jean-Paul II au cardinal Samoré, bibliothécaire-archiviste de la Sainte Eglise romaine, lors de sa venue au palais de l'UNESCO pour présider le cinquième Congrès des Archivistes de l'Eglise de France en novembre 1979 :

"Pour les croyants qui étudient les archives non seulement au plan scientifique mais aussi à la lumière de la foi, les archives ecclésiastiques témoignent, à travers l'histoire de l'Eglise, de la vie chrétienne des générations qui nous ont précédés ; plus largement, elles s'insèrent dans le patrimoine intellectuel, culturel et spirituel de chaque pays et de toute la famille humaine".

Au regard de la législation civile, nous n'avons la responsabilité en principe que des archives religieuses postérieures au Concordat de 1802 ; toutefois depuis la loi sur les Archives du 3 janvier 1979 nous pouvons conserver des archives antérieures sans qu'elles puissent nous être revendiquées au nom de la spoliation révolutionnaire.

Il est admis communément que le séquestre de l'époque de la Séparation des Eglises et de l'Etat n'a jamais visé les archives. Dans les inventaires de 1906 en général celles-ci sont décrites, mais non revendiquées ; assez souvent dans le département l'agent des Domaines a pris le registre des délibérations en cours et les pièces comptables des dernières années.

Il a été possible ces années dernières d'obtenir du Conseil général, avec l'accord de la Direction des Archives de France, et de la Direction des Domaines, la restitution de ces pièces aux Archives diocésaines. Ceci dans le but de constituer des séries homogènes ; il serait donc regrettable que les documents encore dans les presbytères ou chez des particuliers disparaissent.

Ces documents sont d'une importance capitale pour étudier la vie de nos communautés, l'histoire du peuple chrétien et le patrimoine artistique de nos églises dans le cadre de l'Inventaire lancé par André Malraux voici maintenant vingt ans.

Nature des archives.

Dans les archives à conserver souvent nous privilégions les registres de catholicité - baptêmes, mariages, sépultures - et nous avons raison, mais ce ne sont pas les seuls documents à conserver.

Suivant l'importance de la paroisse, il y a des dossiers plus ou moins volumineux sur les relations avec la hiérarchie, sur le personnel d'église (documents servant aux reconstitutions de carrières), sur les œuvres de la paroisse, sur la presse (les collections de journaux, de feuilles d'information paroissiale), sur les biens et l'administration de ces biens de la paroisse (travaux à l'église, au

presbytère, dans les locaux paroissiaux). Parfois nous conservons des documents d'histoire, des travaux d'érudition sur la paroisse, le village (monographies), des copies de documents détruits deviennent des originaux, des papiers de prêtres spécialisés en botanique, en philosophie, en photographie... et, ce qui est plus fréquent, des prédications : l'archiviste d'Arras signalait le sermonnaire d'un de ses confrères avant, pendant et après le Concile. Il y a toujours intérêt à conserver des documents dans la longue durée : les livres d'annonces de la paroisse Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou de 1814 à 1960.

Il y a peut-être lieu de distinguer entre les archives des paroisses qui n'ont plus de titulaire et qui paraissent vouées à être en desserte pour longtemps et celles qui ont encore un curé résident ou des personnes qui assurent une permanence.

Paroisses depuis longtemps en desserte.

Force est de constater que bien souvent il ne reste pas grand chose autre que les registres des baptêmes-mariages-sépultures et encore leur série n'est pas toujours complète. Il est raisonnable de regrouper aux Archives diocésaines ce qui subsiste des divers documents et dans la collection des B.M.S. de ne laisser que les quatre-vingts dernières années, qui devront être déposées au presbytère du curé desservant.

Paroisses où un curé ou un permanent réside, ou en vacance momentanée.

Il faut garder sur place les quatre-vingts dernières années de B.M.S. et les quarante dernières années des autres documents utiles au fonctionnement de la paroisse.

Pour les B.M.S. on sera très attentif aux têtes de séries, surtout aux registres d'avant 1822 de différents formats et sans couverture cartonnée. Parfois cette collection dans la paroisse débute par la reconstitution des actes de baptêmes depuis la fin de 1792 et servira de complément à la collection conservée à l'évêché.

Quand effectuer les dépôts.

Ces versements d'archives paroissiales au dépôt central des Archives diocésaines pourront se faire (ou se sont déjà faits depuis plus de vingt ans) lorsque le curé en exprimera le désir.

Un curé assurant le service de six, huit, dix églises et plus souhaitera souvent être déchargé de la conservation des archives et des registres qui depuis 1800 représentent plusieurs mètres de rayonnages. Il serait préjudiciable à ces documents d'être entreposés dans des sacristies plus ou moins humides, la plupart du temps jamais chauffées - parfois j'ai dû abandonner aux ordures des registres complètement pourris.

Il est possible d'envisager la protection des B.M.S. par la reliure, mais il est préférable de ne pas confier ce travail à un amateur qui risquerait de ronger ou d'utiliser de mauvaises colles, scotch...

Ce dépôt d'archives peut se faire :

- lors d'une mutation de poste,
- au moment du regroupement des paroisses,
- au moment de l'abandon définitif d'un presbytère,
- lors du décès d'un confrère.

Mutation de poste.

Le curé partant peut avoir la tentation de détruire ce qu'il juge inutile à son successeur. Il peut demander à ce moment si l'archiviste ne juge pas bon d'engranger les papiers même récents - le dépôt n'entraîne pas la communication immédiate. Il y a lieu de ne pas adopter la maxime qui dit que le feu purifie tout.

Des paroissiens, pour bien accueillir leur nouveau pasteur, souvenent opèrent un grand nettoyage : destruction de journaux locaux, paroissiaux, de vieux comptes ; on emporte parfois ce qui intéresse avec l'intention de le rapporter.

Au moment du regroupement des paroisses.

Il faut veiller à trier les bibliothèques. On repère souvent plusieurs strates correspondant au passage des divers curés. Il y aura des archives manuscrites à sauver : cours de séminaire, notes d'érudits, etc. Il y a lieu aussi de porter attention aux documents imprimés : cantiques de missions, livrets pour communion solennelle édités par la paroisse, feuillets pour des pèlerinages locaux, documents concernant les mouvements d'oeuvres, livrets de congrès (J.O.C., J.A.C. ...), messe des paysans, et tous les documents iconographiques en général.

Au moment de l'abandon définitif d'un presbytère.

Avoir soin de regarder dans les placards, dans les greniers et dans les dépendances. Ne pas craindre de déranger l'archiviste avant de commencer : ce qui paraît sans intérêt est peut-être ce qui est recherché depuis des années. J'ai été appelé dans une paroisse où pendant trois semaines avaient été brûlés des vieux papiers et des journaux locaux et je suis toujours à la recherche de l'hebdomadaire catholique du diocèse, *La Vérité*, pour les années antérieures à 1940.

Lors du décès d'un confrère.

Il est presque inévitable que des papiers de fonction soient mêlés aux papiers personnels. On peut rappeler ici l'article 21 du règlement général des Archives de l'Eglise de France : "lors du décès d'une personne par qui s'est exprimée et réalisée à quelque titre que ce soit la vie de l'Eglise catholique en France les papiers laissés par le défunt sont triés et ventilés selon ses instructions testamentaires dûment interprétées par accord entre : l'autorité ecclésiastique ou religieuse ou son représentant, l'archiviste du dépôt central, l'exécuteur testamentaire représentant des héritiers ou ami du défunt".

Il faut redire qu'il n'est pas régulier que la famille d'un prêtre agisse seule pour mettre en caisse tous les papiers de leur parent prêtre. Les choses seront toujours facilitées si le testament a été rédigé en tenant compte des prescriptions canoniques.

Est-il besoin de rappeler que l'archiviste diocésain dans l'exercice de ses fonctions est lié par le secret professionnel.

Conditions du dépôt.

Le curé ou le desservant ou le directeur d'oeuvres n'étant pas propriétaire des archives, mais conservateur et usager, en aucun cas ne peut en disposer à son gré.

Il ne peut pas en disposer, même avec l'intention de les protéger, en les confiant à quelque organisme ou personne qui ne soit pas d'Eglise : Archives départementales, bibliothèque publique, musée, mairie, etc.

Un contrat de donation ou de dépôt, avec un établissement public ou privé, sera toujours conclu par le président de l'Association diocésaine ou son représentant.

Accès aux Archives.

Le regroupement, au dépôt central des Archives diocésaines, des archives paroissiales, des archives des services diocésains et des différents mouvements, est envisagé pour leur sauvegarde, une meilleure conservation et par delà une mise à disposition des chercheurs.

Ces archives restent toujours accessibles aux ayants droit.

Les personnes qui voudront faire des recherches de quelque nature que ce soit, historiques, généalogiques devront consulter les documents sur place.

Pierre Bizeau

archiviste diocésain de Chartres

29 mars 1984

--- : ---

UNE ENQUETE POUR LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES PAROISSIALES
 DANS LE DIOCESE D'ARRAS

Le dossier ci-joint présente :

- 1) la lettre de lancement de l'enquête
- 2) "quelques mots de commentaire" sur cette enquête
- 3) le questionnaire remis de la main à la main à chacun des prêtres responsables de paroisse
- 4) une note indiquant les résultats de l'enquête.

1. La lettre de lancement de l'enquête.

Abbé E. TRONQUOY

Janvier 1981

Chancelier

A MM les Prêtres responsables de Paroisse

Monsieur le Curé,

Je vous prie de trouver ci-joint un Questionnaire élaboré par Monsieur l'Abbé L. BERTHE, Archiviste diocésain.

Comme vous le constaterez, il s'agit d'assurer la sauvegarde des documents paroissiaux.

Vous seriez aimable de réserver le meilleur accueil à ce Questionnaire, en le remplissant et en nous le retournant dès que possible :

soit à l'Evêché

soit à Monsieur l'Abbé Léon BERTHE

103, rue d'Amiens - 62000 ARRAS

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments respectueux.

E. TRONQUOY

2. Quelques mots de commentaire.

Ce questionnaire n'a rien à voir avec une enquête de l'administration diocésaine. Il a été bâti par l'archiviste diocésain, pour le renseigner d'une part, mais aussi principalement pour faciliter la tâche de tous, en cas de changement de titulaire de vos paroisses : vous indiquez vous-mêmes à l'avance quels sont les documents se trouvant chez vous, de manière à en assurer au mieux la sauvegarde si vous n'étiez plus là.

Il ne s'agit pas de vous dépouiller de ces documents. Vous signalez simplement leur présence ; le cas échéant, vous exprimez vos propres souhaits concernant tel ou tel d'entre eux.

L'archiviste diocésain n'a pas d'autre but que de vous aider dans la mesure de ses moyens. Ainsi il vous rappelle que si vous préférez vous séparer de vos registres de catholicité antérieurs à 1900, vous pouvez les lui donner ; mais vous pouvez tout aussi bien les conserver chez vous. En ce cas vous faites de votre mieux pour les maintenir à l'abri de l'humidité, du soleil et de la poussière.

Désireriez-vous en plus recevoir quelques indications pour le classement de vos propres archives ? Il vous répond déjà : surtout, ne changez pas de méthode si vous en avez expérimenté une à votre avantage.

Sinon, en gros, choisissez l'une de celles-ci :

- 1°/ Supposons que l'ordre chronologique compte beaucoup pour vous habituellement : en ce cas, constituez un dossier chaque année. Mettez-y toutes les pièces intéressantes et à conserver, selon l'ordre chronologique de leur envoi ou réception.
- 2°/ Vous préférez travailler par sujet : vous constituez alors autant de dossiers que vous avez de secteurs ou d'affaires à surveiller ; et régulièrement, vous y mettez les pièces s'y rapportant.

Peu importe la méthode, l'essentiel étant d'en avoir une.

C'est une telle économie de temps, et par conséquent, d'argent.

3) Le questionnaire.

VILLE : _____ le _____

PAROISSE _____

=====

LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES PAROISSIALES

QUESTIONNAIRE

(MM. les D.D.A.T. sont invités à le remettre de la main à la main à chacun des prêtres de paroisse de leur doyenné)

(D.D.A.T. = Délégué par Doyenné aux Affaires Temporelles)

1. - La collection des Registres de Catholicité va chez vous de quelle année à quelle année ? :
2. - Avez-vous un Registre historique (ou livre) de Paroisse ?
A quelle date débute-t-il ? :
En continuez-vous la rédaction ? :
Sinon, à quelle date s'arrête-t-elle ? :
3. - Avez-vous des Registres de délibération de fabrique ?
Un Registre des délibérations de votre Conseil paroissial ?

4. - Où trouve-t-on ces différents Registres : à la sacristie ?
Dans votre presbytère ?
Disposés dans une armoire ? ou dans un placard ?
5. - Avez-vous une collection des bulletins paroissiaux ?
Une collection de vos feuilles dominicales distribuées chaque semaine ?
6. - Avez-vous une collection ancienne de la "Semaine Religieuse" ?
7. - Avez-vous une collection de Mandements anciens ?
8. - Avez-vous d'autres documents, concernant par exemple un patronage ou autre mouvement de jeunesse ? Un mouvement d'Action Catholique ? Une école libre ?
Une confrérie ? Une chorale ?
9. - Peut-être avez-vous encore d'autres documents, que vous avez vous-même établis ou reçus, ou qui proviennent de l'un de vos prédécesseurs ?
Vous seriez aimable de nous les indiquer ici.

4) Les résultats de l'enquête.

Le Questionnaire avait été remis de la main à la main à chacun des prêtres responsables de Paroisse à l'occasion des comptes décanaux de janvier 1981. La collecte des réponses s'est étalée jusqu'à la fin de l'année suivante. Des lettres de rappel ont été adressées à certains. Au total, 288 Questionnaires nous sont revenus remplis, ce qui fait que près de quatre sur cinq de nos confrères en ministère paroissial ont satisfait à la demande. L'Enquête n'avait rien d'inquisitorial, chacun l'a saisi. Les réponses qui ont tardé le plus ont été souvent parmi les plus précises.

Si le Questionnaire était destiné en premier à informer les responsables des archives diocésaines, d'autres aussi en ont tiré profit : les prêtres de paroisse eux-mêmes. Car pour nous renseigner, ils ont opéré des vérifications et certaines mises en ordre, qu'ils n'avaient jamais faites. A charge de revanche, en cas de changement de poste, les archives diocésaines sont à même de renseigner le nouvel arrivant sur la composition du fonds paroissial ; c'est ce qu'elles ont fait déjà à plusieurs reprises.

Léon Berthe

archiviste diocésain d'Arras

EN TARENTEISE

LES ARCHIVES JUGÉES INSIGNIFIANTES (*)

Les Archives sont les éléments de la Mémoire d'une communauté. Celles-ci ne concernent pas seulement les faits marquants : visite de l'évêque, consécration de l'église, construction d'une chapelle, etc.... mais aussi la vie quotidienne : les manifestations mineures de la piété populaire, les démarches journalières de la vie spirituelle, les pratiques habituelles ou inhabituelles des sacrements, etc. C'est avec tout cela qu'on peut apprécier la température spirituelle d'une paroisse. La préciser, grâce à ces archives jugées mineures, voire même insignifiantes, à différentes époques, c'est véritablement écrire son histoire religieuse. N'est-elle pas plus complète et plus intéressante que de relater simplement des faits, souvent d'ordre matériel ?

Pour cela, il faut que nous fassions attention à certains documents, qu'on fait souvent disparaître sans faire attention. "A quoi sert de conserver telle ou telle pièce", dit-on souvent. "Cela embarrasse".

Pour faire réfléchir et ainsi envisager leur conservation, citons quelques exemples.

Les cahiers d'annonces, on faisait un devoir aux curés de les conserver pour se rafraîchir la mémoire d'une année à l'autre, pour transmettre aux successeurs les traditions de la paroisse. Dans les archives paroissiales, déposées aux Archives diocésaines, j'ai constaté qu'il y a peu de cahiers d'annonces. Pourtant les annonces manifestent d'une certaine façon la vitalité d'une paroisse et sur un cycle de plusieurs décennies son évolution spirituelle. L'historien, dans ces cahiers, trouvera les éléments d'une histoire quantitative et qualitative.

La coutume actuelle est de n'avoir plus de cahier, mais de polycopier des feuilles semaine après semaine pour être affichées ou distribuées aux paroissiens. Leur disparition est encore plus facile que pour le cahier. Pourquoi les responsables ne conserveraient-ils pas ces feuilles en deux collections : l'une que l'on garderait à la paroisse, et l'autre que l'on enverrait aux Archives diocésaines à la fin de chaque année ? Et cette collection rejoindrait les dossiers, que les Archives diocésaines ont pour chaque paroisse.

La vie paroissiale est faite de réunions et d'assemblées. Celles du dimanche d'abord, comment se déroulent-elles ? Il serait bon de noter les manuels de participation, qui se sont succédés, parfois à une allure rapide, les chant habituellement employés. Autrefois on les consignait dans les cahiers d'annonces. Maintenant il semble que tout est fugitif et paraît n'avoir parfois aucune durée qualitative.

Des mouvements de piété d'avant hier : Croisade eucharistique, Apostolat de la Prière, Tiers-Ordre, etc...., il reste certainement des témoins dans le fond d'un placard. Pourquoi ne pas les rassembler et en faire un dossier ?

Actuellement ici ou là naissent des groupements de prière. Bien qu'ils soient souvent informels, ils ont certainement des papiers, même simplement de con-

(*) Extrait de *Tarentasia Christiana*. Bulletin des archives diocésaines de Tarentaise. Numéro 3 - janvier 1984, pp. 1-2.

vocation ou d'information. Leur conservation serait utile à l'historien de demain.

Dans la 2e moitié du XIXe s., en Tarentaise, on a fait un effort louable d'apostolat missionnaire. Pendant quelques années, un rapport imprimé a été établi. Cela permet d'apprécier la sensibilité missionnaire à cette époque. Si celle-ci a pris à l'heure actuelle un autre aspect, cela montre que le souci de l'avènement du Royaume de Dieu dans les populations des autres continents ne date pas d'aujourd'hui bien qu'il s'exprime avec d'autres moyens.

Quant aux Mouvements d'Action Catholique, qui se sont développés après 1925, en Tarentaise surtout la J.A.C., pour l'instant aux Archives diocésaines, le dossier 4 K (Action Catholique) est très mince. Les papiers de préparation des réunions par les aumôniers, les compte-rendus des Congrès diocésains seraient-ils tous disparus ? Les anciens aumôniers et les anciens présidents ont certainement encore des archives. Si on a simplement des petits articles de presse, pas toujours très exacts, est-ce qu'on pourra juger demain en profondeur la vitalité de la J.A.C. en Tarentaise entre 1930 et 1950 ? On peut en dire autant des autres mouvements : J.E.C., J.O.C., scouts, etc...

Enfin l'historien aura aussi à juger d'une certaine manière la profondeur de la foi par la manière dont elle a été alimentée par l'enseignement : sermons, homélies, causeries aux groupements, etc... Il n'est pas besoin d'être très perspicace pour constater qu'on ne prêche pas actuellement comme il y a 20 ans. Alors une série de sermons a une valeur documentaire très intéressante. On pourrait citer tel chapitre d'histoire religieuse récente écrit à partir d'une série d'homélies. Après le décès d'un prêtre, ne jetons pas à la poubelle ses sermons. D'ailleurs les prêtres anciens, retirés du ministère, qui ont écrit et conservé leurs sermons, pourraient déjà les déposer aux Archives diocésaines. Ils éviteraient de voir leurs oeuvres livrées aux flammes ; si elles ne servent plus directement à l'apostolat, elles seront utilisées par l'historien.

Dans un autre bulletin, nous attirerons votre attention sur d'autres sources d'Archives. Nous avons souvent à notre disposition les éléments de la Mémoire de l'Eglise. Par inadvertance, ne les faisons pas disparaître.

Marius Hudry

AU SERVICE DE L'HISTOIRE :

LES LETTRES ANNUELLES DANS LA SOCIÉTÉ DE MARIE RÉPARATRICEI. LEUR ORIGINE.

Recueillir ce qui peut servir à l'histoire, resserrer les liens de la charité fraternelle : tel est le but du document d'information intitulé *Lettre annuelle* dans la Société de Marie Réparatrice. Au début de chaque année, c'est une relation simple et objective des événements les plus marquants de l'année écoulée que chaque communauté locale envoie à la supérieure générale et à la supérieure provinciale.

Cette prescription se trouve déjà dans les premiers livres de Règles qui remontent aux années 1860, c'est-à-dire peu après l'établissement de la Congrégation, réalisé en 1857. Déjà, on en indique le contenu, qui restera le même d'étape en étape, comme on le voit dans les constitutions de 1873, 1883, 1951.

Il est à remarquer que, dans les débuts, la mention de cette *Lettre annuelle* ne se trouve pas dans les constitutions générales, mais dans le livre des constitutions particulières (1). En 1951, nous la trouvons en annexe des constitutions générales, quand on détacha de celles-ci le commentaire joint par la fondatrice aux constitutions elles-mêmes.

Ce document s'inspire de la pratique et des constitutions de la Compagnie de Jésus, quant à l'esprit, et très spécialement des n° 674-675 (VIIIème partie, ch. I "Ce qui peut aider à l'union des cœurs"). Ces numéros prescrivent une relation, à faire trois fois par an, pour mettre les supérieurs majeurs et les autres communautés au courant de ce qui se passe dans chaque maison.

Aux Archives générales de la Société de Marie Réparatrice on retrouve les *Lettres annuelles* des premières maisons de l'Institut : depuis l'année 1866 pour la maison de Toulouse, depuis 1869 pour celle de Strasbourg. En juillet 1869, la fondatrice écrit à une religieuse de la maison de Londres qu'elle la charge malgré tout ce qu'elle peut avoir à faire par ailleurs, de rédiger la *Lettre annuelle* de cette maison pour les années 1868, 1869, et tant qu'elle se trouvera là. Le ton de la lettre montre l'importance qu'elle attache à cette relation.

La pratique de la *Lettre annuelle* s'est maintenue jusqu'à nos jours.

II. TEXTE et notes explicatives

Les Lettres annuelles sont un recueil succinct qu'on fait tous les ans dans chaque Maison de la Société, de tout ce qui pourrait servir à l'histoire et en même temps contribuer à resserrer les liens de la charité fraternelle, consoler et édifier les Nôtres en Notre Seigneur.

"Resserrer les liens de la charité" : pas directement, semble-t-il, car ces lettres sont envoyées à la supérieure provinciale et à la supérieure générale, mais non aux autres communautés.

Cependant, durant un certain nombre d'années, on en a tiré la matière d'un recueil postérieur intitulé *Lettres édifiantes* regroupant les informations des diverses communautés, spécialement en ce qui concerne leurs activités apostoliques.

(1) Le texte cité en italique est extrait de ce dernier livre, édition 1884.

Ces *Lettres édifiantes* étaient envoyées à toute la congrégation et même communiquées au dehors.

Il y aura dans chaque Maison une Religieuse d'un esprit mûr, désignée pour recueillir à mesure, par écrit, les faits dignes d'être relatés.

Tous les trois mois, elle ne manquera pas de demander à celles qui sont chargées des retraites ou d'autres oeuvres, ce qui leur paraît mériter qu'on en conserve le souvenir dans les lettres annuelles, et elle portera ces matériaux à la Supérieure, après y avoir mis sa signature.

Nous ne savons pas si ce travail préparatoire se faisait régulièrement tous les 3 mois. Assurément pas à notre époque.

La rédactrice peut aussi avoir recours au "Journal de la maison" tenu au jour le jour, et qui reste dans la maison. La *Lettre annuelle* développe parfois certains faits plus longuement que le Journal, ce qui suppose le recours à une documentation complémentaire.

Dans la composition de ces lettres annuelles ou de ces Annales, on observera cet ordre : en tête, on mettra le Catalogue du personnel de la Maison, en ayant soin de distinguer les différents degrés des Religieuses, et d'indiquer leurs charges respectives. On marquera aussi les admissions et les décès, les changements survenus dans le personnel dans le courant de l'année, - les cérémonies de Vêture et de Voeux, s'il y en a eu. - On devra mentionner encore la Retraite annuelle et les deux Triduumms préparatoires à la rénovation des Voeux, en nommant les P.P. qui les ont donnés, ainsi que ceux qui font à la communauté des Instructions et Catéchismes réguliers. Puis la visite de la maison. S'il y a lieu, on traitera du progrès des Nôtres dans le Seigneur, pour ce qui peut servir à l'édification commune, comme serait, par exemple, l'avancement notable dans quelque vertu particulière ou la mise en pratique d'un nouveau et puissant moyen pour l'acquérir. On parlera ensuite des oeuvres concernant le bien du prochain, relatant ce qu'il peut y avoir d'intéressant dans le bien accompli : Retraites générales et particulières, Catéchismes, Conversions, Cérémonies édifiantes, etc... et les moyens dont on use dans les Missions pour l'utilité spirituelle des âmes, ayant soin toutefois de ne pas tout relater, mais seulement les choses principales et qui ne se font pas habituellement. On peut parler aussi de l'estime dont jouit la Société, et même des difficultés qu'elle rencontre et des persécutions dont elle peut être l'objet, pourvu que cela puisse servir à édifier. Enfin on n'oubliera pas d'indiquer les aumônes considérables que de pieuses personnes pourraient avoir faites.

Par "Visite de la maison" on entend :

- la visite canonique du supérieur ecclésiastique,
- le séjour d'une supérieure majeure (générale ou provinciale) durant lequel toutes les religieuses s'entretiennent personnellement avec elle. Elle voit aussi comment tout se passe dans les différents offices et les activités apostoliques. La *Lettre annuelle* en parle de manière succincte et plutôt extérieure. Les observations, directives de la supérieure majeure, sont conservées dans un recueil particulier intitulé "Mémorial" qui fait partie des archives de chaque maison.

"S'il y a lieu on traitera du progrès des Nôtres..."

Il ne semble pas que, pratiquement, ce genre de renseignements (plutôt confidentiel et délicat à établir) ait jamais figuré dans la *Lettre annuelle*. Il faudrait de longues recherches dans toutes celles du temps passé pour s'en assurer, mais il est bien certain que cela ne se fait pas depuis bien longtemps. Les indications de cette nature relevaient plutôt du rapport personnel envoyé par la supérieure locale à la supérieure générale et qui restait confidentiel.

"On parlera ensuite des oeuvres..."

C'est généralement la partie la plus étendue de ces lettres. Dans celles du siècle dernier, il y a parfois des détails très circonstanciés, par exemple sur la conversion de personnes catéchisées par les soeurs, qui donnaient matière aux Annales, fort intéressantes, des "Lettres édifiantes".

Au cours des années, ce caractère narratif s'est réduit et on est arrivé actuellement à une nomenclature assez sèche. Mais on note aussi parfois un certain souci de renouvellement dans la présentation, par exemple en joignant quelques photographies, soit de la communauté comme telle, soit de ses activités apostoliques, etc...

Ces lettres seront aussi simples et aussi claires que possible, sans pourtant être longues.

On y racontera les choses avec leurs diverses circonstances, de manière à pouvoir servir, si c'est nécessaire, pour écrire l'histoire.

On cherchera soigneusement à rester dans la vérité, évitant toute espèce d'exagération et d'amplification dans les expressions. Qu'on se garde bien de donner comme fait miraculeux ce qui ne l'est pas, et de parler, en aucune manière, de ce qui, après un sérieux examen, ne serait pas trouvé certain.

Une fois terminées, ces Lettres seront remises à la Supérieure qui les lira en consulte afin de juger si elles ont besoin de correction.

On en fera ensuite trois copies qu'elle signera ; les deux premières, destinées à la Très Révérée Mère Générale et à la Supérieure Provinciale, seront adressées à cette dernière au commencement de chaque année. La troisième copie est pour la Maison et devra être conservée dans le livre des Archives des Lettres annuelles.

"Simples et claires", les *Lettres annuelles* le sont, mais on oublie les "diverses circonstances" qui les complèteraient. Peut-être peut-on dire qu'autrefois il y avait davantage de relations avec des personnes individuelles, relations souvent prolongées et maintenant, lorsqu'il s'agit d'accueil de groupes, on se contente d'en faire l'énumération.

Il faut faire remarquer le souci d'exactitude qui apparaît dans les paragraphes suivants : "On cherchera soigneusement...."

La lecture au conseil permet aussi d'avoir un avis plus large et plus éclairé, tant sur le contenu de la Lettre que sur la manière de l'exprimer, afin de rester dans ce ton juste et équilibré.

Elles ne pourront être prêtées au dehors, si ce n'est dans des cas très rares, comme à quelque personne d'une grande discrétion et très attachée à la Société.

C'est là un souci de discrétion, de respect vis-à-vis de la communauté et des autres personnes dont on parle. Mais la *Lettre annuelle* de chaque communauté est aussi peu connue à l'intérieur même de celle-ci, et on peut le regretter.

III. Quelques COMMENTAIRES sur les résultats obtenus.

L'usage des *Lettres annuelles* s'est toujours maintenu dans la congrégation, jusqu'à maintenant, même si c'est avec une structure allégée, assouplie, tenant compte des nouveaux types de communautés.

C'est un bon élément d'information pour permettre à la supérieure générale et à ses collaboratrices de se rendre compte de la vie des différentes communautés,

de leurs engagements pastoraux, de leurs relations avec l'Eglise locale.

Dans l'ensemble de la congrégation, on comprend l'importance de cette information puisque c'est en partie grâce à elle que l'on peut connaître et écrire l'histoire de la Société et, parfois, de l'une ou l'autre soeur. En effet, grâce au catalogue du début, aux mentions d'arrivées et de départs, il est possible de retrouver la trace de l'une ou l'autre soeur, avec les emplois qu'elle a remplis, si on veut écrire sa biographie.

Il arrive parfois aux Archives générales des demandes de renseignements - sur des sujets très variés - émanant, soit d'un membre de la congrégation, soit d'une personne qui l'aurait fréquentée, ou bien s'adonne à quelque recherche.... Il serait trop long de feuilleter le journal de la maison, et, d'ailleurs, celui-ci reste dans chaque communauté. Si la chose est assez importante, on en retrouvera l'écho dans la *Lettre annuelle*, avec des renseignements suffisants.

*
* *

En étant ainsi source de documentation pour l'histoire de la congrégation, les *Lettres annuelles*, à leur manière, contribuent par là même à "resserrer les liens de la charité fraternelle". En effet, d'une génération à l'autre, elles gardent mémoire de tout le vécu de la Société depuis ses origines, de chacune de ses communautés, comme des soeurs qui ont été au service de sa mission propre dans l'Eglise.

Madeleine Lefébure, s.m.r.

Anne-Marie Bertaud, s.m.r.

- - - : - - -

Chez les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus
(de La Salle-de-Vihiers)

LE ROLE DE L'ARCHIVISTE

Lettre aux religieuses de la Province canadienne
SHERBROOKE - CANADA

Au début de cette année, je viens réfléchir avec vous sur le mandat d'archiviste que j'ai reçu de l'autorité compétente. Dans une lettre qui vous a été adressée par notre Provinciale le 18 novembre 1982, il était dit : "*L'archiviste a pour mandat de recueillir et de conserver tout ce qui peut faire partie du patrimoine de la communauté.*"

Le terme "recueillir" concerne l'archiviste, certes, mais elle en est incapable seule, elle a besoin de votre aide. Avant d'aller plus loin, je dois me demander si j'ai réussi à vous transmettre un peu le sens de "conservation du patrimoine". Pour pouvoir conserver, il faut tout d'abord penser à garder, à recueillir. A conserver quoi ? J'ai essayé de vous l'expliquer dans un article intitulé "Les archives de chaque maison". Peut-être qu'en donnant d'autres exemples, le "déclic" se fera et qu'ainsi, ensemble, nous saurons sauver des documents précieux du désastre. Voici :

- Vous avez connaissance de la cessation de telle ou telle oeuvre ou activité où des religieuses de la communauté ont pris une part très active. Pourquoi ne pas vous renseigner sur la ligne de conduite à suivre ?
- Lors de la fermeture d'un logement, d'une maison, il serait bon qu'on puisse retrouver des traces du passage des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus dans ce coin de pays.
- Les photos anciennes surtout sont toujours des témoins importants du passé.

Je ne puis terminer cette liste sans ajouter le deuxième paragraphe de Soeur Marcelle, à savoir - *au décès d'une religieuse, le dépouillement du fonds personnel de la défunte devrait se faire en présence d'une archiviste - l'une ou l'autre d'entre vous pourrait avoir à faire face à cette éventualité. Qui sait ?*

Quand je regarde le côté positif apparent, j'ai des félicitations à faire à plusieurs religieuses de résidences ou de logements. J'ai été très heureuse de voir le travail d'archives de certaines communautés locales, travail très bien réalisé. Chacune l'a fait comme elle l'entendait, nous aurons une plus grande diversité. D'autres m'ont dit qu'elles en étaient au stade de l'ébauche, mais qu'avec le temps....

Toi qui lis ces lignes, tu peux certainement être fière de ton apport à tes archives locales. Au nom du patrimoine de la communauté, je te remercie.

La Soeur Archiviste de la Province canadienne
de l'Institut des Filles de la Charité du
Sacré-Coeur de Jésus.

Une exposition

Chez les Religieuses du Saint-Sacrement de Valence

QUAND ON FOUILLE DANS LES ARCHIVES D'UNE FAMILLE RELIGIEUSE...

Le grand rassemblement des Soeurs du Saint-Sacrement qui a précédé le Chapitre général a donné lieu à de multiples réalisations (visuelles, auditives, littéraires, etc.) parmi lesquelles nous avons eu l'audace de placer ... une exposition d'archives !

Pour beaucoup, les archives, ce sont de vieux papiers, quelque chose de mort, qu'il convient de jeter au panier (que de pertes, hélas ! nous avons eu à essuyer de ce fait...). Mais ici, parmi les membres de la Société d'Archéologie, la conviction est exactement inverse... Suivant l'adage bien connu des archivistes, et peut-être des plus anciens d'entre eux : "*Servata tradere viva*", ces vieux papiers contiennent une vie profonde qu'il nous revient de faire surgir.

Nous avons donc pensé que la meilleure façon de donner une image vivante de la Congrégation était de plonger jusqu'aux sources de cette vie, puis d'en redescendre le cours jusqu'à la période moderne - non cependant jusqu'à l'époque actuelle que nos communautés et même les élèves de nos Institutions ont évoquée admirablement.

Ici, ce ne sont pas des traditions orales (elles ont leur importance) qu'on transmet après beaucoup d'autres et où l'imagination, parfois, risque d'enjoliver les souvenirs : ce sont des faits palpitants de vie qui s'inscrivent sous nos yeux avec la valeur de témoins irrécusables.

Mais où placer cette exposition ?

Les créations artistiques et littéraires de nos établissements envahiront tous les locaux du 2ème cycle (Lycée Saint-Victor, 2ème étage)... Le rez-de-chaussée n'a de place que pour la Salle Pierre Vigne, exposition permanente.

La bibliothèque, à l'arrivée de l'escalier du hall d'entrée (1er étage) - avec ses hautes vitrines de livres anciens - ne serait-elle pas le cadre tout désigné ? Nous consacrerons la grande table du milieu au Fondateur, et les tables descendues des classes formeront tout autour un parcours continu pour le déroulement de l'histoire.

Avant de commencer l'exploration de ce raccourci historique, disons d'abord que la Congrégation du Saint-Sacrement a été fondée en 1715 par Pierre Vigne, prêtre, "missionnaire ecclésiastique" - ce titre est la seule signature de ses ouvrages - affilié en 1723 aux prêtres du Saint-Sacrement de Mgr d'Authier de Sisgau. A partir de 1708, il se consacra surtout à l'évangélisation du Dauphiné et du Vivarais, recherchant les villages les plus pauvres. Grand bâtisseur de Calvaires, c'est précisément à l'occasion de l'érection d'un Chemin de Croix à Boucieu-le-Roy, petit village du Haut Vivarais, qu'il rencontra la première de ses filles spirituelles, sans se douter qu'une famille religieuse allait naître de cette rencontre. (voir "Mémoire Contemporain", Salle Pierre Vigne).

Il y a bien des lacunes entre les manuscrits que nous avons voulu uniquement originaux : pour faire le lien, un petit carton blanc muni d'un support se dresse de loin en loin, permettant de lire une ou deux phrases en large écriture.

Ajoutons encore que nous citons seulement quelques-uns des documents exposés : ils sont soulignés dans le texte.

I - Donc, voici, au centre, PIERRE VIGNE, "missionnaire ecclésiastique"

son Acte de naissance et de baptême (20-24 août 1670) photocopié dans le Registre de catholicité de Saint-Thomas de Privas - ce qui pose problème au sujet d'une tradition remontant à nos premières soeurs : son origine protestante et sa conversion à la suite d'un miracle eucharistique.

Constatons cependant que cette conversion - sinon le miracle qui en aurait été la cause - est attestée par un document écrit dans l'année qui a suivi sa mort; c'est :

"Le récit véritable de la mort de Monsieur Vigne"

Son séjour au Séminaire de Viviers est attesté par plusieurs documents découverts aux A.D. de Privas.

Nous avons le manuscrit original de deux actes exigés pour y entrer :

Certificat de baptême et attestation du "Titre clérical" par Martinet, curé de Privas (1).

Autographes de P. Vigne

Un bon nombre des manuscrits autographes se trouve à la Salle Pierre Vigne ; citons, parmi ceux que nous avons pu exposer :

L'Acte de la "Donation La Bâtie" où l'on trouve en 2ème page le tout premier Règlement suivi par les soeurs.

"Réponse aux raisons qu'on pourrait alléguer contre celles qu'on propose à sa Majesté pour la porter à donner des Patentes..."

Ce dernier document montre le souci qu'il avait de donner à sa congrégation une existence légale.

Lettres reçues par P. Vigne ou le concernant

Elles sont nombreuses, surtout les

Lettres d'évêques : certaines, très élogieuses, sont destinées à autoriser les missions dans leur diocèse.

D'autres, comme celle de

François de Malissoles, évêque de Gap, expriment très joliment une véritable amitié.

Pour finir, citons encore

La très belle lettre de condoléances du Frère Mathieu (des PP. du Saint-Sacrement)

adressée à la Supérieure d'alors : Demoiselle Antoinette Pontier, nièce de M. Vigne, à l'occasion de la mort de celui-ci -1740).

II - Les soeurs de Boucieu

Avec la "Donation La Bâtie" (1718) située parmi les autographes du fondateur, le document le plus important peut-être est le registre contenant le récit dit :

"Mémoire contemporain", où la 2ème Supérieure générale, nièce du fondateur, a rela-

(1) "Titre clérical" : acte garantissant à l'aspirant au sacerdoce une pension de 80 L. et requis pour l'entrée au Séminaire.

té la vie de la communauté naissante - oh ! trop brièvement, mais avec des notations émouvantes dans leur simplicité. On y voit la vie de prière et de charité fraternelle des premières soeurs, ainsi que l'éducation des enfants déjà présente et pour laquelle s'offrent de nouvelles recrues dès la première année (1714), alors qu'elle n'apparaîtra officiellement dans la Règle que beaucoup plus tard... Mais ce registre fait partie de la Salle P. Vigne, d'ailleurs largement ouverte aux visiteurs.

Une lettre de Mgr de Catellan (1721), à Louise Bouveyron première Supérieure, montre la bienveillance du saint évêque à l'égard de la congrégation et de son fondateur.

Le "Contrat d'Association" supplée provisoirement aux lettres patentes pour lesquelles M. Vigne a bien lutté (cf. ci-dessus "Réponse aux raisons...") mais qui ne seront obtenues qu'en 1787 par un décret signé de Louis XVI (Salle P. Vigne). Pour le moment, si les soeurs ne font que les voeux de stabilité, chasteté et obéissance, ce contrat leur paraît "le lien de leur détachement des biens temporels et d'une vraie union pour Dieu", en somme une suppléance provisoire au voeu de pauvreté.

Le dossier de la Soeur Saint-Joseph Gay donne une idée de la vie d'une novice à l'époque (1736). Bien que la congrégation reste marquée par un esprit de contemplation, Mgr de Valence (Mgr Milon) juge - d'après une lettre du Vicaire général Daurelle peu après la mort du fondateur (1742) - que, étant donné le développement de l'apostolat, les prières de règle doivent être allégées. On supprime du nom des soeurs le mot "perpétuel" (elles s'appelaient, depuis la première profession Soeurs de l'Adoration Perpétuelle du Saint Sacrement).

Les écoles, en effet, se multiplient :

Plusieurs lettres d'évêques réclament des soeurs pour leur école et leur hôpital : c'est la même administration pour les deux.

En 1738, la deuxième Supérieure achète le "Château", maison forte du XIV^e s. bien délabrée, mais que M. Vigne trouvait encore trop belle pour les soeurs. Nous avons trouvé, quelle aubaine, les trois actes qui résument l'histoire de cette modeste demeure, restée finalement la Maison-Mère, et devenue la Maison Pierre Vigne pour l'accueil des enfants pratiquement sans famille :

<u>Contrat de vente à la Soeur Antoinette Pontier</u>	1738
<u>Adjudication comme bien national</u>	1796
<u>Rachat par les soins de Mère Saint-Joseph</u>	1880

III - La Révolution

Ici, peu de faits à signaler, car la plupart des religieuses ont dû chercher refuge dans leur famille... Pourtant, le feu couve sous la cendre, et l'histoire continue discrètement. Bien qu'expropriées du château, Soeur Julie Afforty (Supérieure générale) et deux soeurs demeurent à Boucieu auprès de la tombe du fondateur. Nous ignorons le lieu de leur refuge, mais un livre de compte témoigne de leur présence. Les écoles sont pillées, fermées; les soeurs, chassées des hôpitaux, sont parfois rappelées en pleine Révolution par les administrateurs aux bois, comme à Tournon, dont la Supérieure vient d'échapper à l'échafaud - et à Valence où le citoyen Bovéron, dans une curieuse lettre, use de toute sa diplomatie pour obtenir le retour de Soeur Sainte Cécile Descour.

IV - La Renaissance

Le Préfet Descorches (un des meilleurs préfets de Napoléon) en fut le grand artisan dans les relations avec les autorités officielles. Nous possédons de lui une centaine de lettres dont nous avons exposé quelques-unes. Les réponses se trouvent aux A.D. de Valence : elles témoignent de la confiance, de l'estime et du respect réciproques entre la Supérieure - à ce moment Mère Saint-Philippe Benoit - et le Préfet. Celui-ci se fait "recruteur de la congrégation" et lui obtient les deux décrets impériaux que voici :

- | | |
|--|------|
| a/ Réorganisation de l'Institut dans les bâtiments de l'ex-Abbaye de Saint-Just à Romans | 1804 |
| b/ Reconnaissance légale de son existence | 1813 |

Une Ordonnance de Louis XVIII (1817) accorde la totalité des bâtiments de Saint-Just.

Pour donner une idée des Supérieures générales qui présidèrent à cette renaissance, nous montrons

quelques lettres : de Mère Sainte Julie Afforty qui présida à l'installation à Saint-Just en septembre 1804 mais mourut moins d'un an après

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| " Mère Saint-Philippe Benoit | 1805-1813 |
| " Mère Sainte-Pélagie Cherfils | 1813-1816 |
| " Mère Saint-Joseph Mistral | 1816-1828 |

Il est dommage que nous n'ayons pu retrouver l'original du "testament spirituel" de cette dernière, admirable par la hauteur de vue, la foi profonde, et surtout par l'humilité. A son initiative est due

La première Règle imprimée (1823), exposée sur une petite table avec d'autres livres anciens, surtout

Les ouvrages imprimés de Pierre Vigne

Citons les plus importants

Méditations sur Le Plus Beau Livre que Dieu nous ait donné et qui est Jésus souffrant et mourant sur une Croix.... Lyon 1712

Règlement de vie pour personnes pieuses ... qui veulent vivre ensemble..." 1737

Heures nouvelles ... (principalement pour les laïcs) " 1737

Revenons à la vie religieuse des soeurs :

Un curieux registre des Professions des Soeurs hospitalières de Romans montre qu'à l'époque de Napoléon les autorités civiles étaient présentes à ces professions et ajoutaient leurs exigences.

Un petit livret imprimé (1846) témoigne de l'introduction du voeu de pauvreté par Mgr Chatrousse.

Pour les hôpitaux, notons aussi, de 1807 à 1828

les lettres venues de Pierrelatte, Die, Valréas, Vaison, Nyons, réclamant les soeurs chassées par la Révolution.

V - La Mère Saint-Joseph Bouvaret , Supérieure générale de 1852 à 1897.

Avec elle s'écrit une longue et belle page de l'histoire de la Congrégation : c'est "le grand essor".

Son élection au généralat la trouve "effrayée et consternée", lit-on dans un de ses carnets intimes.

Une lettre du chanoine Nadal qui la connaît est presque une lettre de condoléances, mais aussi de conseils tels qu'on peut en donner à une grande âme... On trouve, au cours de son généralat

Plusieurs suppliques à Pie IX et à Léon XIII, où elle demande d'être déchargée. L'un et l'autre pontifes font la "sourde oreille"...

Les Procès-verbaux de réélection se succèdent : à partir de 1870 on en trouve 9.

Acquisition du Clos Saint-Victor : 2 circulaires (1866)

La propriété est considérable : Mère Saint-Joseph craint d'avoir trop d'audace... Comme toujours elle prie, interroge le ciel. Enfin, la décision est prise. Cela permettra d'offrir un refuge aux élèves de Mlle Perrotte dont l'école contenait en germe le Pensionnat Saint-Victor, devenu par la suite le Collège et Lycée Saint-Victor. En réalité, le projet était d'y établir la Maison générale : cela devait se faire quelque 50 ans plus tard, lorsque, dans une phase critique de l'Histoire de notre pays, cette propriété fut pour la congrégation un refuge providentiel.

La Correspondance est imposante : on n'a pas encore fini d'en découvrir les richesses. La plupart des lettres ne sont pas autographes, sauf la signature. Nous avons cependant pu exposer, en plus d'un Carnet de Retraite, une dizaine de lettres autographes et - parmi les autres - celles qui relatent ses nombreux voyages à Rome, en particulier les audiences papales, successivement avec Pie IX et Léon XIII. A travers ces lettres, on peut voir la charmante familiarité de ses rendez-vous avec les Pontifes de Rome.

L'Approbation de l'Institut : C'est son premier grand objectif qu'elle obtient à force de prières, de démarches, de tribulations.

Décret de louange	1863	Ici nous n'avons que des copies, mais on trouve les originaux dans les vitrines de la Salle P. Vigne.
Approbation de l'Institut	1869	
Approbation des Constitutions pour 10 ans	1872	
Approbation définitive par Léon XIII, en	1885	

Les Fondations - Mais cela ne suffit pas à son activité : avec elle, l'Institut sort de France. Signalons dans chaque pays la première fondation. C'est d'abord l'Italie avec Subiaco (1869) où les soeurs se voient confier le Palais de Pie VI - vaste demeure à aménager pour une oeuvre d'éducation et des malades. - Puis l'Angleterre où s'ouvre à Londres en 1874, la maison de Goldon Square pour dames pensionnaires et élèves, principalement jeunes converties du protestantisme.

Quelques lettres racontent tout cela.

La Dévotion à l'Eglise - Sa dévotion à l'Eglise et au pape - traditionnelle dans l'Institut, mais qu'elle incarne avec enthousiasme - s'exprime par des gestes généreux expliqués à ses soeurs dans ses nombreuses circulaires

Nous en montrerons 4

L'une d'elle chante, pourrait-on dire, le rattachement - par l'approbation récente - de la congrégation à Rome ; rattachement qui, dans sa pensée, rend celle-ci inébranlable.

Puis, c'est la collecte pour Pie IX (elle a d'ailleurs racheté pour lui le palais de Subiaco),

L'hommage de toutes les soeurs au même pontife,

Un poème à lui adressé, que sa ferveur a certainement inspiré.

La Cause du fondateur

Ce n'est pas tout : elle est la première Supérieure générale à entamer sérieusement la cause de béatification du fondateur.

A l'heure où elle hésitait à répondre à un appel de Paris, elle a été consulter le Curé d'Ars qui a répondu positivement. Elle en a profité pour lui demander si le Père Vigne serait béatifié :

- "Oui, mais vous ne le verrez pas".

L'après-midi du même jour, elle retourne prier au sanctuaire. A sa grande surprise, M. Vianney la discerne au fond de l'église et se fraie un passage à travers la foule pour lui redire la même parole au sujet du fondateur, laissant la mère émue et stupéfaite. Son témoignage, apostillé par l'évêché, a été consigné dans le procès informatif du diocèse de Valence.

Nous en montrons une photocopie.

Avec son sens du devoir, la pensée qu'elle ne verrait pas ce jour de gloire ne ralentit nullement son zèle pour le préparer :

Les lettres de Romans et de Romé sont remplies des démarches qu'elle accomplit dans ce sens, des recherches qu'elle fait faire.

La guerre

Evoquons encore la grande épreuve de la guerre de 1870 :

Les lettres, pleines d'inquiétudes réciproques, s'acheminent difficilement entre Paris et Romans. Nos maisons, vidées de leurs élèves, se transforment en ambulances... Parmi d'autres récits, un cahier cartonné :

Le Journal de la "Commune"...

VI - La Mère Sainte Emérentienne Vigne

Après un généralat de 45 ans, Mère Saint-Joseph s'éteint entre les bras - pourrait-on dire - de son Assistante, Sr Sainte-Emérentienne... Par les élections qui suivront, celle-ci se verra confier la lourde charge de lui succéder.

La persécution religieuse

Les temps sont durs : c'est l'heure du Ministère Combes et de la laïcisation des établissements "congréganistes", avant tout des écoles. (Cela avait déjà commencé en 1898 par Romainville, près Paris).

Des feuilles photocopiées des "Annales" nous montrent les soeurs se préparant courageusement à la persécution.

Une circulaire de la Mère Générale leur définit la conduite à tenir en cas d'arrivée des gendarmes.

Quelques notifications de fermeture comme échantillon : elles sont nombreuses :

Une lettre de la Mère au Cardinal Protecteur en mentionne déjà quarante.

En vain la population, la plupart du temps, s'indigne ; un article de journal, entre autres, en témoigne :

Protestations d'un Romains.

1906 : la Maison-Mère de Romans est frappée à son tour. C'est le Clos Saint-Victor, devenu le coeur de la congrégation, qui va accueillir les réfugiées de plus de 60 maisons. Mais il faut vivre : les quelques travaux qu'on fait pour les magasins ne suffisent pas. Les fondations d'Angleterre et d'Italie accueillent les soeurs et essaient. On fonde en Suisse....

Le Brésil

Sr Saint-Félix Baudet, missionnaire dans l'âme, veut partir plus loin encore : elle demande à aller prier à Rome sur la tombe des saints apôtres et, après une neuvaine fervente, rencontre un religieux brésilien qui la met en rapport avec son évêque : d'où premier départ le 20 mars 1903.:

Récits de voyage - Poèmes

Arrivée à La Feira Santa Anna, première maison (Lettre).

D'autres postes s'organisent - Tout prospère, semble-t-il... et voilà que, guère plus d'un an après, la petite colonie brésilienne "est frappée à la tête et au coeur" ("Pages intimes"). Nous pouvons lire l'émouvant récit de la

Mort de Soeur Saint-Félix par Soeur M. Canisius .. qui devait la suivre dans la tombe quelques semaines après ; une soeur, déjà, l'avait précédée.

Par les lettres, nous voyons que, avant la fin de 1904, la "fièvre jaune" avait fait cinq victimes.

Faute de place, de temps et de documents classés, il faut, hélas ! nous arrêter là - mais ce ne sera pas sans avoir souligné que la foi des missionnaires a triomphé de l'épreuve ; des renforts sont arrivés de France, les établissements ont prospéré, se sont multipliés ; des postes de mission se créent. Nous avons aujourd'hui là-bas la branche la plus nombreuse de la congrégation, et on peut voir ici même, parmi les expositions du 2ème étage, la façon très pittoresque dont nos soeurs brésiliennes ont illustré quelques traits de cette petite épopée missionnaire, devenue fondement de leur propre histoire.

L'ensemble de nos manuscrits aurait pu paraître austère : sur les tables recouvertes d'un tissu gris clair, on avait disposé ça et là, sur des supports en carton léger, quelques images attirant le regard. A la table du milieu, reproduction bien en vue d'un portrait traditionnel du fondateur ; pour la vie des premières soeurs, une belle carte en couleurs de la petite église de Boucieu, un plan de l'Hôpital Sainte-Croix de Die - transféré après la Révolution - qui fut le premier hôpital dirigé par nos soeurs et où le Père Vigne eut la joie de les introduire en 1739.

Naturellement, de nombreuses photos dès qu'elles existèrent, et d'abord celles de Mère Saint-Joseph et de Mère Sainte-Émérentienne. Le rebord des armoires vitrées est très pratique pour placer de grands cartons : images d'hôpitaux transformés en ambulance pendant la guerre de 14... groupe d'élèves dans la cour d'un pensionnat... etc.

Dans les coins, de petites tables servaient de présentoir pour les livres de la congrégation : Règles de Vie successives, essais sur la spiritualité du fondateur, biographies....

La commode Louis XVI entre les deux fenêtres du fond supportait les grands registres des Annales, debout, ouverts à la bonne page... et au-dessus, fixé au

mur, un projet grand format de l'ostensoir d'argent que nous avons longtemps porté à la suite d'une suggestion de Pie IX.

Nombreux furent les visiteurs qui s'intéressèrent à cette modeste exposition et, mieux encore, les soeurs elles-mêmes y firent beaucoup de découvertes. Pour la famille religieuse, l'exposition est restée ouverte jusqu'à la fin du Chapitre général, et certaines de nos soeurs y passaient tout leur temps libre.

Les plus jeunes auraient voulu tout lire... Je ne sais pas si elles y sont arrivées !

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus
Archiviste de la congrégation du
Saint-Sacrement, de Valence.

--- : ---

LES ARCHIVES ET LE CENTENAIRE DE LA MORT DE LA FONDATRICE

DES PETITES SOEURS DE L'ASSOMPTION

A propos d'une exposition .

Il y a cent ans, le 18 septembre 1883, mourait à Paris, à 59 ans, Marie-Antoinette Fage, en religion Soeur Marie de Jésus. Elle avait fondé en 1865, avec le Père Pernet, Augustin de l'Assomption, la congrégation des Petites Soeurs de l'Assomption (actuellement en 23 pays), et deux associations laïques : les Dames-Servantes des Pauvres (1876) et la Fraternité de l'Assomption (1881).

I - GENESE DU PROJET

A l'approche du centenaire de la mort de Mère Marie de Jésus, la Supérieure générale envoya à toutes les communautés une lettre circulaire invitant à "se souvenir", à faire mémoire de celle dont la vie est devenue "parole".

"Le Centenaire est une invitation à FAIRE MEMOIRE.

Faire mémoire est le plus humain des actes, c'est une démarche vitale et non pas nostalgique. Sans mémoire pas d'histoire, pas d'identité, pas de cohésion, pas de solidarité possible.

Faire mémoire c'est libérer les forces de l'inspiration initiale pour qu'elles nourrissent le présent et fécondent l'avenir.

Nous avons besoin de faire mémoire, parce que nous aussi, nous sommes appelées à incarner cette intuition apostolique dans le temps qui est le nôtre, nous sommes co-fondatrices aussi. Ce regard vers les origines, les fondateurs, n'est pas retour à un passé statique mais regard tourné vers un avenir encore inconnu que nous créons dans le présent."

Sister Theresa Dick - 7 novembre 1982

Dès ce moment, des travaux furent entrepris par les soeurs pour redécouvrir ce que fut la fondatrice, et l'incidence de son message sur nos vies aujourd'hui. Les communautés disposaient essentiellement d'une biographie et de la double correspondance des fondateurs, éditées au début du siècle.

En même temps, on adopta le projet de faire à la Maison-Mère, où réside le Conseil général :

- une exposition, ayant pour thème :

"A. Fage a expérimenté l'amour de Dieu dans la faiblesse et la pauvreté"
(Règle de Vie 1981)

- un audio-visuel

- des brochures (traduites en quatre langues)

Pour la réalisation, il a été fait appel au concours de la soeur archiviste, chargée de l'histoire de la congrégation.

Il ne s'agit pas ici de faire un bilan des rencontres, partages fraternels, célébrations dynamisantes organisées dans chaque Province à l'occasion de ce Centenaire, mais plutôt de partager ce qui a rendu "vivantes" les archives pour beaucoup de soeurs.

II - REALISATION DE L'EXPOSITION

Primitivement conçue pour les membres de la congrégation, puis ouverte aux amis, cette exposition retrace à grands traits la vie de la fondatrice, et de la première communauté, les resituant dans leur temps : le XIX^e siècle.

Elle fut ouverte le 17 avril 1983, par le Conseil de congrégation, alors réuni à Paris. Celui-ci rassemble, tous les deux ans, les Provinciales avec le Conseil général pour quelques semaines de travail et de discernement. A l'issue de ce Conseil, certaines responsables utilisèrent le texte de l'exposition dans leurs provinces respectives.

1 - Moyens utilisés :

- . panneaux proposant des documents, photocopies de manuscrits, photographies, cartes, etc... en support du texte.
- . concordance chronologique (1824 - 1883), à l'échelle internationale
 - faits de civilisation et techniques scientifiques
 - principaux événements politiques, sociaux, culturels
 - histoire de l'Eglise
 - vie d'Antoinette Fage et histoire de la congrégation.
- . illustration de sa vie en onze tableaux lumineux, réalisés sous la direction de Madame Thérèse Gelly.
- . vitrine : exposition d'objets qui ont été à l'usage de la fondatrice.
- . présentation de costumes portés par elle.
- . une carte du monde présente la congrégation aujourd'hui, avec la situation de chaque Province : nombre de communautés et de soeurs.

Des documents ont été mis à la disposition des visiteurs, en particulier :

- un tract (en 5 langues) qui résume très brièvement sa biographie, et rappelle la date de fondation des 15 communautés existant à sa mort.
- une brochure : "Sur les pas d'Antoinette Fage à Paris".

Ce petit guide permet de resituer les lieux où elle a vécu dans trois quartiers de l'ex-dixième arrondissement (7^{ème} actuel) : quartier des Invalides, de Saint-Thomas d'Aquin, du Faubourg Saint-Germain. Nombre de soeurs l'ont utilisé faisant, souvent en groupe, une sorte de pèlerinage, et essayant de retrouver un peu de ce que fut Paris à cette époque.

- un article, paru dans la revue "Assomption" fut édité en tiré à part pour le 18 septembre. Il tente de cerner la physionomie d'Antoinette Fage, qui "donna corps" au charisme d'Etienne Pernet.

2 - Bref rappel historique de la fondation

Marie-Antoinette Fage est née à Paris, en novembre 1824, et a été baptisée aux Missions étrangères. Ses parents étaient de modestes ouvriers. Ils étaient séparés au moment de sa naissance.

Son enfance se passe dans la pauvreté et dans la peine. A la suite d'une chute mal soignée, elle reste infirme et d'une taille au-dessous de la moyenne. En février 1838, sa mère meurt. Orpheline à 13 ans, elle est recueillie par des amis. Plus tard, elle décide de vivre seule. Pendant près de 24 ans, elle exerce le métier de couturière, gagnant durement sa vie. Vers 18-19 ans, elle découvre la force d'une foi vivante.

En 1853, elle fait partie de l'Association de Notre-Dame du Bon Conseil, que vient de fonder Mgr de La Bouillerie, alors vicaire général de Paris. En 1861, elle entre au tiers-ordre de saint Dominique, et dirige un petit orphelinat. Un conflit éclate avec Mesdames de Mesnard, fondatrices de l'oeuvre. C'est dans ces circonstances qu'en mai 1864, elle rencontre le Père Etienne Pernet.

Un an après, le Père lui confie son projet de fonder une nouvelle famille religieuse. Saisi par la souffrance et le désarroi des familles ouvrières, en particulier quand la mère est malade, il pressent là un appel apostolique. Il se sent pressé de lui apporter une réponse évangélique : par la présence attentive de religieuses, à travers des gestes simples de service, témoigner de l'amour du Père parmi les pauvres, les ouvriers et leurs familles.

En juillet 1865, Mlle Fage réunit la première communauté de Petites Soeurs de l'Assomption, dans le logement loué 233 sur Saint-Dominique (aujourd'hui 145) sur le quartier du Gros-Caillou choisi "pour le nombre incalculable de pauvres qu'il renferme". Les soeurs veulent "procurer la Gloire de Dieu par le Salut des pauvres et des petits". Après plusieurs déménagements, le 7 avril 1870, elles s'installent : 57, rue Violet. A l'initiative de Mère Marie de Jésus, pendant la guerre et la Commune, une ambulance est installée dans la maison, où les soeurs soignent les blessés.

En 1872, la congrégation compte : 29 membres; en 1874 : 48. L'institut est reconnu en juin 1875 par l'Archevêque de Paris. L'approbation définitive est donnée par Léon XIII à Rome le 3 août 1901.

3 - Milieu historique et humain où vécut Antoinette Fage

Ressaisir les événements essentiels qui ont marqué la vie de la fondatrice, et les re-situer dans la vie de la Société et de l'Eglise à Paris au XIXe siècle, a demandé un important travail de recherches. Elles sont apparues nécessaires pour mieux connaître ce qui a préparé Antoinette Fage à devenir la fondatrice de la congrégation, et aussi pour "faire la vérité", nous souvenant de la célèbre parole de Léon XIII : "La première loi de l'histoire est de ne rien oser dire de faux ; et ensuite de rien oser taire de vrai".

Ce travail s'est situé à deux niveaux :

- Etude historique des événements socio-politiques du XIXe siècle à Paris.
- Recherches en d'autres fonds d'archives pour ce qui concerne sa famille et l'implantation des premières communautés.

* Parisienne du XIX e siècle

C'est dans une période complexe, bouillonnante d'idées et d'affrontements, que naît, vit et meurt Antoinette Fage (1824-1883). Au cours de sa vie se succèdent cinq régimes politiques : Restauration, Monarchie de Juillet, 2ème République, Second Empire, 3ème République. Elle a connu l'effervescence de Paris et les soulèvements populaires : la révolution de 1830 (où meurt sa grand'mère), celle de 1848, le coup d'état de 1851, la guerre de 1870, et la Commune. C'est le début de l'expansion industrielle, entraînant l'exode rural et une croissance importante de la population parisienne. En 1802, Paris compte 550.000 habitants. En 1817 : 714.000, soit une augmentation de 23% en 15 ans. La condition ouvrière devient de plus en plus précaire. En 1829, sur 224.000 ménages, 136.000 sont dans l'indigence. Les ateliers servent aussi de logements. (Marc Gaillard - Paris au XIXe s.). Elle verra les modifications de la capitale entreprises par le Préfet Haussmann, ses quartiers remodelés avec des clivages de plus en plus nets entre quartiers bourgeois et quartiers populaires.

Dans ce monde en transformation, les réalisations généreuses se multiplient, portées par une intense ferveur religieuse : Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, Bureau de Charité et de Bienfaisance de Soeur Rosalie Rendu, Patronages, Associations, etc.... Un courant marial se développe autour des Apparitions de la rue du Bac (1830), de La Salette (1846), de Lourdes (1858), de Pontmain (1871).

C'est dans ce contexte précis que vit Antoinette Fage.

* Milieu familial, lieux où elle vécut.

Les sources de connaissance de la fondatrice gardées aux archives sont essentiellement :

- des écrits, relativement peu nombreux, mais souvent très importants pour l'histoire de la congrégation : lettres au Père Pernet, récit des débuts de la congrégation. De son vivant, Mère Marie de Jésus avait demandé qu'on ne conserve ni réunions, ni chapitres faits par elle, voulant laisser au Père Pernet toute sa place de fondateur.
- des témoignages écrits après sa mort : prêtres, religieuses, mais aussi laïcs qui l'ont connue.
- des photographies et des objets.

D'origine modeste, de sa famille on ne savait presque rien, pas même l'identité exacte : tous les documents d'état-civil ont disparu dans les brasiers de la Commune (1871). Sa biographie, en ce qui concerne la période antérieure à la fondation, s'appuie essentiellement sur un témoignage. Même involontairement, celui-ci peut induire en erreur. Pour tenter de combler cette lacune, on eut recours à d'autres fonds d'archives.

Deux documents conservés aux archives de la congrégation furent à l'origine des recherches entreprises :

- la copie de l'acte de décès de sa mère (décédée en 1838).

Une vérification aux registres de la Ville de Paris (actes reconstitués) fournit une indication précieuse. Cet acte porte le cachet du tribunal de première instance de La Rochelle. Ce fut la piste ouverte pour retrouver la trace du père d'Antoinette Fage qui, pour se remarier en 1851, eut besoin de l'acte de décès de sa première épouse. L'acte de remariage donna les renseignements nécessaires pour retrouver la famille paternelle, originaire de Reims.

- le titre d'une pension attribuée par l'Hôtel des Invalides à M. Mutinot, son grand-père maternel.

Les recherches faites aux archives de l'Armée (Château de Vincennes) et aux Invalides furent infructueuses. Ce titre portait, au verso et au crayon, presque effacée, une mention "Villers-Cotterêts". Ce furent effectivement les archives municipales de cette ville qui nous livrèrent la vérité. François Mutinot mourut à l'hospice de Villers-Cotterêts, après avoir été hébergé aux Invalides, où il fut pendant un temps "servant de moines-lais" (infirmier de grands invalides). Il avait 68 ans, et non 80 comme on l'avait écrit. Son acte de décès nous apprit son lieu de naissance dans l'Aube. Les archives départementales et communales ont permis de retrouver l'ascendance maternelle de notre fondatrice.

La filiation d'Antoinette Fage avec M. Mutinot fut définitivement établie, lorsque nous avons retrouvé dans les archives de Sainte-Valère l'acte de baptême de Suzanne-Jeanne Mutinot, mère de notre fondatrice. Enfin la série V.10. E des Archives de la Ville de Paris (Table des mariages et des divorces 1793-1802) nous permit de trouver trace du mariage de ses grands parents, chez qui, selon les témoignages, elle vécut sa petite enfance.

D'autres recherches ont porté sur :

- l'histoire des paroisses de Paris (avant et après la Révolution), tout particulièrement de Saint-Thomas-d'Aquin, et de ses trois dessertes : l'Abbaye-aux-Bois, les Missions étrangères (où fut baptisée A. Fage), l'église "Sainte-Valère et du Gros Caillou".
- la chapelle des Carmes, et le couvent Saint-Jacques des Dominicains.

- les lieux qu'Antoinette Fage a fréquentés : habitats successifs, école "des soeurs" rue Saint-Dominique, Hôpital de l'Enfant-Jésus (des Enfants Malades), séjour à Berck, hôtel de Mailly-Nesle, rue de Beaune, dans les dépendances duquel était ouvert l'atelier de couture, orphelinat de la rue du Cherche-Midi, etc...

Des précisions intéressantes pour l'histoire de la congrégation ont été apportées à partir des archives :

de la Ville de Paris (carnets du cadastre et service du plan de Paris)

de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris
des Filles de la Charité.

Le même travail a été réalisé pour les lieux habités par les premières communautés. Toutes les fondations ont été faites dans des appartements en location, dont nous connaissons l'adresse (plus ou moins exactement) par le témoignage d'une soeur. Pour un grand nombre, nous en avons retrouvé la trace, toujours dans les carnets du cadastre, avec nom du locataire, prix du loyer, composition du logement.

L'ensemble de ces recherches ont été communiqué dans la brochure, déjà indiquée : "Sur les pas d'Antoinette Fage à Paris".

III - REPERCUSSIONS

Au cours des derniers mois ce travail a été utilisé dans les communautés. Des rencontres, des célébrations de style différents ont été organisées dans les diverses Provinces, regroupant soeurs, familles et amis. Souvent on y a passé l'audio-visuel réalisé pour le centenaire :

"Faiblesse humaine ... Force de Dieu".

De plus, cette année, de nombreux groupes et sessions internationales se sont réunis à Paris, à la Maison-Mère : soeurs ayant 25 ans ou 40 ans de profession religieuse, responsables des communautés, jeunes professes, responsables de la formation.

Durant leur séjour, les participantes ont pu profiter de visites commentées aux Archives. Après avoir exposé les découvertes faites sur la vie de la fondatrice en partageant les recherches effectuées, j'ai invité les soeurs à voir les documents d'origine qui ont servi à préparer l'exposition.

Pour beaucoup, ce fut l'occasion de prendre conscience de l'importance de la conservation des documents, de leur intérêt pour l'histoire, de leur diversité, et aussi de l'utilisation que l'on pouvait en faire.

En même temps, chacune pouvait, avec la discrétion requise, faire connaissance avec le local des archives nouvellement aménagé, se rendre compte du matériel nécessaire : mobilier, fichiers, etc... et du travail requis pour pouvoir exploiter les ressources offertes par les documents. Les soeurs ont été sensibilisées au mal irrémédiable des destructions d'éléments d'archives, et à la responsabilité que nous portions toutes pour leur sauvegarde, chacune à notre place.

Il est encore trop tôt pour tenter d'évaluer ce que furent vraiment les répercussions de ce travail. Cependant on peut affirmer qu'un vrai courant est passé dans toute la congrégation.

Le visage de Mère Marie de Jésus est sorti de l'ombre et du flou. Nous avons besoin de le retrouver ayant, ces dernières années, mis davantage en lumière la vie et les écrits du Père Pernet, dont la cause de béatification est introduite à Rome.

Pour beaucoup de soeurs ce fut la découverte émerveillée de ce que fut cette femme que Dieu avait choisi comme collaboratrice du Père Pernet pour fonder la congrégation. Sa personnalité forgée dans l'épreuve, son enracinement familial et

humain, son expérience de vie chrétienne, constituent autant de préparations qui lui permirent ensuite de travailler à incarner et à faire fructifier le charisme d'Etienne Pernet dans la vie des premières soeurs et des communautés.

Nous avons vécu un retour "intériorisé" à nos origines.

Depuis 1968, de nombreuses rencontres en province, ou internationales nous ont permis un ressourcement dans la pensée du fondateur. Antoinette Fage, fortement enracinée dans son peuple d'origine, est marquée par les caractéristiques du XIXe siècle. En préparant la célébration du centenaire de sa mort, nous avons mieux perçu tout ce qui a tellement changé depuis le Second Empire au plan des mentalités, du langage de la foi, etc.... Cela nous a permis au-delà des mots et des manières de dire et de faire transitoires, de mieux saisir l'intuition première, nos origines très pauvres, les marques évangéliques de la vie de Mère Marie de Jésus et des premières soeurs qui ont vécu pauvres au milieu des pauvres, la voie spirituelle ouverte aux Petites Soeurs de l'Assomption de tous les temps.

Soeur Gisèle Marchand

Archiviste

des Petites Soeurs de l'Assomption

--- : ---

Une exposition à l'occasion
du tricentenaire d'une très petite Congrégation diocésaine :

LES HOSPITALIÈRES DE NOTRE-DAME DE LA CHARITÉ DU VÉNÉRABLE BÉNIGNE JOLY à DIJON

Qui est Bénigne Joly ? - Peu de Dijonnais et même peu de prêtres connaissent ce personnage.

Pourtant, prêtre du diocèse (1644-1694), surnommé le "Vincent de Paul de la Bourgogne", il eut une grande influence dans les différents milieux de la société de son temps. Et surtout, précurseur sur bien des points, il organise des oeuvres d'assistance spirituelle et corporelle pour les pauvres, les mendiants, les personnes déplacées qui abondaient en ce XVII^e siècle. Visiteur assidu des malades de l'Hôpital de la ville, ce fut donc à lui que s'adressèrent les administrateurs de l'Hôpital de Dijon pour trouver des remplaçantes aux soeurs de la Congrégation hospitalière du Saint-Esprit, qui devaient se retirer pour différentes raisons. Ne trouvant aucune congrégation qui accepte de venir à Dijon, ce fut presque par contrainte que Bénigne Joly fonda les Hospitalières de Notre-Dame de la Charité. Il les fonda pour l'Hôpital, et nous sommes restées à cet Hôpital jusqu'en 1905.

C'est cette histoire qu'à l'occasion de notre tricentenaire, nous voulions faire revivre en communauté. Mais nous fûmes entraînées dans une série de manifestations qui dépassèrent tous nos projets.

Nous avons réalisé quelques panneaux situant notre fondation dans son cadre historique, ecclésial et social.

Ce travail fut passionnant, non seulement pour celles appelées à y participer directement (composition des textes, illustration des panneaux, recherches, photographies, etc.), mais toute la communauté manifesta un grand intérêt et une grande joie. Chacune toucha du doigt l'importance qu'il y a, pour une communauté, à mieux connaître le passé pour mieux vivre le présent.

Nos Archives, assez bien fournies, grâce à l'esprit de famille des générations précédentes, livrèrent beaucoup de trésors que l'on n'avait jamais vus (autographes du fondateur, écrits des premières soeurs, etc.).

Nos recherches nous conduisirent à Langres (Dijon au XVII^e siècle faisait partie du diocèse de Langres), aux archives de l'Hôpital, à la Bibliothèque municipale. Il en résulta une actualisation de notre histoire et de l'esprit qui doit nous animer. Le passé devenait tout proche.

Bien des faits, des paroles, restés un peu vagues dans les esprits reprirent corps et vie.

Nous pensions limiter ces activités à la communauté, à nos malades (la Maison-Mère est une clinique), à leurs familles. Nous fûmes d'ailleurs très agréablement surprises du grand intérêt qu'elles suscitèrent parmi eux.

Mais Mgr Balland, évêque de Dijon, venu célébrer cet anniversaire en communauté, nous donna presque l'ordre - ordre très paternel - d'élargir cette célébration au plan diocésain. Ces 300 ans de service des malades et des vieillards révélèrent à notre évêque une partie du capital spirituel et caritatif de son diocèse.

Des prêtres nous aidèrent à réaliser cette célébration diocésaine. Ce fut

un véritable réveil. Les médias locaux, des articles dans la presse, des tracts, conférences aidèrent les Dijonnais à redécouvrir une haute figure de leur Eglise.

La cathédrale abrita pendant trois semaines nos panneaux d'exposition et le public put faire plus ample connaissance avec Bénigne Joly. De nombreux visiteurs découvrirent là une face de l'histoire de leur Hôpital et des Religieuses hospitalières de leur ville qu'ils ne connaissaient guère que par le nom d'une clinique.

Le 11 décembre 1983, les manifestations du tricentenaire se terminèrent par une Messe pontificale d'Action de grâce et l'homélie mit l'accent sur l'actualité, la "modernité" de l'oeuvre de Bénigne Joly.

Nous sommes dans une double action de grâce pour tous ces événements.:

- action de grâce pour l'Eglise diocésaine qui a pris conscience qu'elle avait en Bénigne Joly une richesse et un exemple à suivre.
- action de grâce en Communauté. Ces événements ont revivifié notre espérance. Toutes ensemble, nous avons pris conscience que notre fondateur était toujours bien vivant et proche de nous. Et maintenant, chacune désire approfondir cette connaissance et poursuivre personnellement cette étude qui nous a si fortement rattachées à nos sources.

Seur Marie-Gérard

Archiviste des Religieuses hospitalières
de Notre-Dame de la Charité
du vénérable Bénigne Joly

- - - : - - -

SOURCES FRANCO-POLONAISES D'HISTOIRE RELIGIEUSE : UN LIEN SPIRITUEL

LES RACINES A BORDEAUX

LA TIGE A LAVAL

UNE FLEUR DE SAINTETE EN POLOGNE

Le procès de béatification de soeur Faustyna Kowalska (1905 - 1938) a été ouvert à Cracovie en 1965 par le cardinal Karol Wojtyła.

Pour ce qui concerne les écrits, l'examen en a été favorable ; et des traductions sont maintenant entreprises dans diverses langues. Il faut aussi signaler que des miracles sont enregistrés. Dans le même temps, le culte de la Miséricorde divine prend de l'extension.

Toutes ces raisons, dont témoignent les archives, prennent évidemment un relief particulier, et pas seulement pour ceux et celles qui ont eu l'occasion d'entrer en relation, soit à Varsovie, soit en France, avec la communauté de Notre-Dame-de-la-Miséricorde de Pologne.

Mère de Lamourous, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde de Bordeaux, encourageait souvent ses filles à vivre leur journée de travail dans un esprit de prière continue. En effet, tous les travaux qu'elles exerçaient, les plus menus fussent-ils, en étaient imprégnés. Mais il y avait un moment de la journée, où des supplications et des adjurations devenaient particulièrement intenses : c'était à 3 heures précises, à l'instant même de la mort du Christ, "dans un moment si précieux pour obtenir miséricorde" (M. de L. "Règles et Usages"). A l'instar de leur Mère qui avait institué cette pieuse coutume, les filles et les soeurs s'agenouillaient humblement en portant leur regard intérieur sur la croix. Ensemble, elles adressaient des prières au Christ agonisant et mort, et s'unissaient avec sa Mère endolorie, en récitant trois Ave. La Miséricorde de Laval et celle de Pologne ont aussi conservé fidèlement cette coutume.

Le Seigneur avait lui-même, par l'entremise de Sr Faustyna Kowalska (1905-1938), demandé d'implorer sa miséricorde à trois heures de l'après-midi en faveur des pécheurs et de l'humanité entière : "En cette heure, je ne refuserai rien à une âme qui me le demande par ma Passion" ("Petit Journal" de Sr Faustyna).

Ainsi, une réflexion, exprimée il y a quelques années, trouve-t-elle sa pleine justification : "La Miséricorde de Bordeaux est la racine d'une fleur qui, elle, a pour support ou tige, la Miséricorde de Laval. Son nom est Soeur Faustyna. Cette fleur d'une beauté pure avait poussé sur la glèbe polonaise, mais elle ne cesse pour autant d'être profondément enracinée dans le terroir bordelais, et continue de puiser de celui de Laval sa sève vivifiante".

Sitôt que les travaux de reconstruction et d'aménagement de la maison de la communauté de N.D. de la Miséricorde de la rue Żytnia à Varsovie ont été terminés (la maison ayant été incendiée par les nazis, en 1944), la vie de communauté a repris son cours ordinaire. Les soeurs se réunissent pour la prière commune devant le Très Saint Sacrement exposé dans l'ostensoir, tous les vendredis du mois. Cette adoration d'une heure, de 14 h.30 à 15 h.30, est alimentée par les prières aux intentions qui ont été spécialement recommandées par les fidèles. Les religieuses récitent en communauté : chapelet à la Miséricorde Divine, méditation de la Passion du Christ suivant les stations du chemin de la croix, etc.

Les soeurs qui habitent dans les diverses maisons s'unissent à ces prières, en se rassemblant, dans la mesure du possible, pour faire une adoration commune. Chaque jour cependant, indépendamment de tous les engagements individuels ou communautaires, toutes disent, soit individuellement soit ensemble, le chapelet à la Miséricorde divine, à l'heure qui remémore la mort du Seigneur, en implorant sa miséricorde pour elles-mêmes ainsi que pour la Pologne, pour toute l'Eglise, et pour le monde entier.

Une archiviste religieuse polonaise

Varsovie, Pâques 1984

A propos de l'Index récemment paru

Errata et corrigenda

=====

1) Pour ce qui est du nom de la congrégation des Eudistes, il faut lire :

Congrégation de Jésus et Marie

et non : congrégation de Jésus-Marie (p. 4)

ni : congrégation de Jésus et de Marie (p. 60)

2) ex ordine S. Pauli, primi eremitae

et non primi eremite (p. 5)

BIBLIOGRAPHIE

Philatélie : un timbre postal représentant le cardinal Samoré

- La Philatélie chrétienne. Bulletin du Cercle philatélique catholique. Série nouvelle n° 8, avril 1984.

Ce bulletin, à la p. 49, signale dans les nouveautés la parution au Chili d'un timbre postal de 30 p. émis en l'honneur du cardinal Samoré.

Ce timbre carré, de 48 mm. de côté, présente le visage du cardinal Samoré sur fond de la basilique de Saint-Pierre de Rome, avec l'inscription suivante : "Cardenal Antonio Samoré, PAZ EN LA TIERRA", allusion sans doute à la médiation poursuivie par le cardinal entre l'Argentine et le Chili.

Instruments de recherche

- Frédéric LEMEUNIER.- "Les registres paroissiaux (XVIe - XVIIIe s.) de la ville du Mans (et communes rattachées)" in : *La Province du Maine*, t. 85, 4e série, t. XII - fasc. 47, juil.-sept. 1983, pp. 277 - 279.

Le directeur du Service des archives historiques du diocèse du Mans présente ici l'état des registres paroissiaux et une "liste sommaire de l'ensemble des 150 volumes (plus cinq fascicules et une liasse) qui forment la totalité de la collection reçue" des Archives de la mairie du Mans par la Bibliothèque municipale où elle a été déposée en 1975.

Cette brève présentation, suivie de quelques suggestions à l'intention des utilisateurs, est susceptible de rendre bien des services.

- *Vie oblate - Oblate life*, n° 41 (1982), pp. 277 - 291.

Dans cet article, le P. Gaston Carrière (cf. bulletins VII 25 - 26, X 27, XII 24, XIII 36), qui en avait présenté les grandes lignes dans ce bulletin, fournit quelques pages très substantielles sur "Les archives Deschâtelets. Inventaire sommaire des principaux fonds" : 350 m. linéaires de documents, 50 m. de photographies, 10 m. de cartes géographiques, plus de 35 000 m. de microfilms; et, en annexe, une bibliothèque spécialisée de quelque 10 000 volumes.

Cet instrument de travail sera utile non seulement pour ceux qui voudront recourir à ce fonds, mais aussi pour ceux qui, se rappelant avoir rencontré le P. Carrière au cours de notre récent congrès de novembre 1983 à Paris, se prennent à s'écrier : "Cur ille ? cur non ego ?".

Dans les diocèses

- Pierre FLAMENT.- *Deux évêques de Sées, un évêque de l'Orne, 1775-1811.*- Sées, 1984, x + 112 p. polyc.

L'abbé Pierre Flament (cf. bulletins II 19; V 31; VII 28; X 27; XIV 37; XV 28, 32; XIX 31; XX 56), directeur du Service des archives historiques du diocèse de Sées et président de la Société historique et archéologique de l'Orne, veut combler un vide en présentant, grâce aux recherches et aux notes qu'il a accumulées sur la période révolutionnaire, le dernier évêque de Sées de l'Ancien Régime, l'évêque constitutionnel de l'Orne, le premier évêque concordataire : "Tous les trois ont connu, après les honneurs, la disgrâce, l'exil, la sépulture lointaine".

Jean-Baptiste du Plessis d'Argentré (1720 - 1805), d'une vieille famille de Bretagne, ancien "lecteur" des enfants du Dauphin, devient év. de Séez en 1775, reconstruit le palais épiscopal et restaure la cathédrale, se fait le généreux bienfaiteur des pauvres, est aussi maire de sa ville épiscopale, refuse la constitution civile du clergé et termine sa vie en exil (Londres, Munster).

Originaire du diocèse, Jacques André Simon Le Fessier (1738 - 1806), élu év. constitutionnel de l'Orne, se fait sacrer par Gobel et s'emploie à créer, de toutes pièces mais véritablement au rabais, un clergé constitutionnel; il est aussi élu à l'Assemblée législative; mis en surveillance en 1794, il abdique et obtient d'être conservateur des archives et bibliothécaire de Séez (il soustrait ainsi 2000 parchemins, bulles, chartes, diplômes, pour faire bourres et gargousses); reprend sa charge, mais démissionne à l'heure du concordat et cristallise les mécontentements.

Hilarion François de Chevigné de Boiscollet (1746 - 1812), originaire de L'Hébergement, après quelques mois d'exil en Belgique pour refus du serment constitutionnel, revient à Nantes où il administre le diocèse dans une active clandestinité. Nommé en 1802 év. de Séez, il publie 44 lettres pastorales et mandements (dont 26 abordent la question des devoirs envers l'empereur) et s'efforce de réorganiser le diocèse : au sein d'un clergé divisé, il cherche à faire le plus possible de nominations, à assurer la relève par des Ecoles ecclésiastiques et un séminaire, à restaurer les congrégations dispersées par la Révolution, à renouveler la vie religieuse des fidèles (manuel de piété, missions paroissiales, visites pastorales). Mais, taxé d'être adversaire de l'empereur, il est démis de ses fonctions; toutefois sa correspondance avec le prisonnier de Savone (car il est fidèle au pape) est habilement soustraite à la perquisition, malheureusement par ... le feu !

Ces notices sont certes plutôt squelettiques; mais elles sont sous-tendues par 203 notes et références, riches de pages bibliographiques, éclairées par quelques photographies et fac-similé. Travail solide et très utile.

- Raymond PERRIN DE ROUVRAY.- *L'Eglise d'Angers pendant la Révolution. t. I.* - Edit. du Choletais, 1984, 159 p.

Les stagiaires d'Angers se rappellent l'intervention de Raymond Perrin de Rouvray, reproduite dans le bulletin XVIII (pp. 50 - 55) : il s'agissait, par un exemple local, de souligner comment les archives sont utiles pour l'histoire. L'A. a entrepris un important travail de recherches afin de reconstituer ce que fut le diocèse d'Angers durant la Révolution, depuis l'exigence du serment à la Constitution civile du Clergé jusqu'à l'organisation concordataire : formation du clergé, état du clergé, structures diocésaines, clergé séculier, religieux, modifications des circonscriptions diocésaines, rappel chronologique des serments de la Révolution; puis de brèves notices biographiques des évêques. Enfin, commence une série alphabétique des biographies du clergé, de A à Bar.. début de quelque 4000 biographies, qui prolongeront le tableau comparant l'état du clergé d'après l'ordo de 1790 - 91 avec l'état du clergé en 1803.

Dans la préface qu'il donne à ce 1er tome de ce qui promet d'être une grande entreprise, Mgr Poupard, qui rappelle au passage que sa propre tante est descendante directe de Cathelineau, souligne l'importance de la page d'histoire qu'éclairera la documentation rassemblée : "Contrairement à l'histoire officielle, ce ne furent pas les nobles qui se soulevèrent et entraînent avec eux les paysans pour sauver le roi, ce furent au contraire les paysans qui refusèrent de trahir leur foi et allèrent chercher chez eux quelques nobles hésitants, pour leur demander de se placer à leur tête dans ce combat pour la foi et la liberté. Soulèvement de tout un peuple libre dressé contre les armées d'un pouvoir oppresseur, résistants dont ce pouvoir persécuteur ordonne la destruction des villages rebelles et le massacre de toute leur population, femmes et enfants compris !". C'est aussi ce que rappelle la béatification des martyrs d'Angers (cf. Bulletin XVI, 42 - 44).

- Maurice MANIERE.- *Ecclesia tolosana. Le clergé du diocèse de Toulouse aux XIXe et XXe siècles.*- Toulouse, Eché, 1984, 311 p.

A force de recherches et de ténacité, le directeur du Service d'archives historiques du diocèse de Toulouse a réussi à retrouver, dans des registres divers (d'ordinations, de nominations, de décès, etc.), des traces de quelque 3500 prêtres du diocèse de Toulouse depuis 1803 jusqu'aujourd'hui.

Après le rappel de quelques éléments mémorables de la vie du clergé (concordat, administration diocésaine, prêtres notables à un titre ou à un autre, missionnaires diocésains, les séminaires), vient un index alphabétique des prêtres - décédés - du diocèse depuis 1803, avec, pour chacun, une brève notice biographique (outre un bref curriculum vitae, sont indiqués le cas échéant des éléments bibliographiques et quelques traits particulièrement notables). Un second index présente les prêtres actuellement vivants. Et un index des paroisses, avec indication des curés décédés.

Cet ouvrage constitue une source documentaire appréciable.

- Mgr Olivier LAROZA.- *Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.* Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Année 1983 (séance du 23 juin 1983), pp. 99 - 120.

Durant 47 ans d'épiscopat (dont 45 à Bordeaux), 64 ans de sacerdoce, 87 ans de vie (1795 - 1882) sous 9 régimes politiques successifs, grande fut l'activité (visites pastorales, souci des congrégations religieuses, fondation de collèges, conciles provinciaux, etc.) de l'évêque concordataire que fut le card. Donnet (il prononçait des discours à toutes les inaugurations, ne manquait pas les réunions des comices agricoles, etc. et fut sénateur de droit sous le Second Empire).

"Les archives diocésaines possèdent [...] des lettres de curés" qui témoignent de l'intérêt qu'il portait aux églises : 257 construites ou reconstruites, 100 clochers, 300 presbytères. A ce propos, l'A. explique non seulement la "mystique des cloches" chez le cardinal Donnet, mais aussi les destructions qu'il n'a pu empêcher ! Sans doute "le cardinal Donnet ne semble pas avoir joué un rôle de premier plan au concile". Mais qu'il soit permis de rappeler que, l'opinion catholique s'étant divisée lors des débats préconciliaires sur la question de la présence au concile des évêques titulaires, et donc des vicaires apostoliques des terres de mission, le cardinal Donnet, qui venait d'apprendre le martyre de deux de ses séminaristes devenus missionnaires en Corée (Bernard Beaulieu + 8.3.1866 et Pierre Dorie + 8.5.1866, arrivés en Corée l'année précédente, et canonisés à Séoul par Jean-Paul II le 6.5.1984), s'était rangé à l'avis de ceux qui pensaient que "ceux qui vont signer la foi de leur sang ont le droit de l'affirmer au concile" (de la sorte tous les évêques titulaires, donc tous les évêques missionnaires, ont été inclus dans la convocation au concile).

Avançant en âge, le cardinal Donnet obtint un coadjuteur, Mgr François de La Bouillerie (cf. bulletin XVIII, 33), qui mourut quelques mois avant lui. Ici, l'A. apporte une précision : "les deux prélats collaboraient dans la confiance et l'amitié".

Bien que le genre de ce discours académique ne comporte ni notes, ni références précises à tel ou tel dossier des archives diocésaines, l'A. laisse pressentir le fruit de sa familiarisation avec le dépôt dont il assume la charge, non seulement avec ferveur et efficacité, mais aussi avec l'autorité incontestable qui s'attache à cette charge.

- Jean VINATIER.- *Le cardinal Suhard (1874-1949), l'évêque du renouveau missionnaire en France.*- Paris, Le Centurion, 1983, 448 p.

L'abbé Jean Vinatier, prêtre (et pendant 9 ans vic. gén.) de la Mission de France, rend un hommage fervent et documenté à celui qu'il envisage ici comme "l'évêque du renouveau missionnaire en France".

Par l'information recueillie auprès des familiers du card. Suhard, comme auprès d'un certain nombre de ceux dont le prélat a canalisé et orienté les initiatives apostoliques, cet ouvrage est un témoignage. Ayant bénéficié de ce qui reste de l'enquête effectuée par le P. Bouëssé, ancien élève et disciple spirituel de l'abbé Suhard, auprès de correspondants ou d'interlocuteurs, l'A. a complété sa documentation principalement auprès des membres de la Mission de France et de la Mission de Paris, comme auprès des deux secrétaires particuliers du card., le P. Henri Le Sourd, et Mgr Bernard Lalande, ainsi qu'auprès de sa secrétaire Melle Jordan. Cette documentation de première main est désormais acquise pour l'histoire.

Outre les papiers Suhard, les archives consultées sont presque exclusivement ecclésiastiques et françaises : presque exclusivement car l'A. a eu recours au dépôt de Reims des Archives départementales, et à quelques copies de dossiers de Bonn qui lui ont été communiqués par le colonel Klein (cf. bulletin V, 31 et infra).

Ces différentes sources caractérisent l'information de l'A. qui en regroupe les éléments en 4 grandes parties :

- 1) Les préparations (des origines mayennaises jusqu'à l'"apprentissage des fondations missionnaires" durant l'épiscopat à Reims, en passant par sa formation, son enseignement à Laval, son épiscopat à Bayeux dans le rayonnement de sainte Thérèse de Lisieux).
- 2) L'occupation allemande, avec les réalisations apostoliques de l'heure.
- 3) Les grandes réalisations apostoliques (Mission de France, Mission de Paris, le renouveau missionnaire des paroisses, etc.)
- 4) L'âme du cardinal Suhard (les 3 grandes lettres pastorales de 1947, 48, 49).

Dans ce cadre chronologique, et même parfois journalier, l'A. s'efforce "de présenter successivement les grandes réalisations de l'archevêque de Paris, et de faire découvrir les grandes inspirations qui ont mobilisé sa vie". Il souhaite, en effet, mettre, "en pleine lumière, l'importance décisive de son épiscopat", en discernant "quels sont les éléments porteurs d'un avenir". Cette perspective ne manquera pas de retenir l'attention de ceux qui estiment avoir forgé cet avenir; et ils en seront sans doute confortés.

Dans le même temps cependant, le chapitre intitulé "un apôtre au sein de l'épiscopat de son temps" et sous-titré "l'archevêque de Paris et Pie XII", aussi bien que certaines remarques rapportées (celles de Mgr Pezeril, p. ex.) pourraient inciter à élargir les perspectives.

Puisque l'A. appelle de ses vœux quelques remarques, qu'il soit permis de noter tout simplement certaines réflexions. Sauf erreur, il semble que le nom du card. Tisserant n'apparaît pas dans tout l'ouvrage. Il semble aussi qu'il n'y a aucune allusion à la lettre du 11.10.39 des cardinaux français à Pie XII ni à la réponse du pape le mois suivant. Pour ce qui fait l'objet de la 4e partie de l'ouvrage, il semble que n'apparaît guère l'influence qu'ont eue sur le card. Suhard le message de Noël 1945 de Pie XII et l'expérience concrète que l'archevêque de Paris a faite du consistoire de février 1946 (avec ses 32 nouveaux cardinaux de tous les continents, juste au lendemain de la guerre). Et puis, il y aurait à évoquer tout le grand problème de l'interaction entre d'une part le "renouveau missionnaire" - tel qu'il semble ressortir de ces pages - et d'autre part l'apostolat des "missions lointaines" : car, s'il est vrai que les réflexions rédigées en 1938 par Mgr Marella, délégué apostolique au Japon, ont fécondé "France, pays de mission ?", la question se pose de savoir s'il y a eu un lien entre d'une part le sur-gissement du "renouveau missionnaire" en France et d'autre part ce qu'on a pu appeler "la crise de la conscience missionnaire" (à l'égard des missions lointaines); et, s'il y a eu un lien, que convient-il d'attribuer au card. Suhard et qu'y a-t-il lieu d'attribuer à certains de ses épigones ?

Tel quel, ce témoignage fervent est donc en même temps un document, et combien précieux s'il soulève de telles questions.

Pour une nouvelle édition, corriger l'orthogr. de Mgr François Mejezaze.

- Mgr André MARSAT.- *La décoration intérieure de la cathédrale de Troyes au XIXe s.* (Simart, Baltard, Viollet-le-Duc). Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome CX, 1979 - 1981. Troyes, 1983, 20 p.

Il s'agit des communications que Mgr André Marsat, vic. gén. de Troyes et membre résidant de la Société académique de l'Aube, a présentées à cette Société les 18 septembre et 20 novembre 1981.

L'A., qui avait déjà attiré l'attention sur le trésor de la cathédrale de Troyes (cf. bulletin XII, 34 - 35), s'intéresse ici aux transformations, "embellissements", apportés à la cathédrale de Troyes entre 1840 et 1850. Après les restaurations du début du siècle, ce sont donc des oeuvres qui témoignent de l'invasion du néo-gothique : la Vierge est demandée au jeune troyen Charles-Pierre Simart, au moment où il sort de l'École des Beaux-Arts de Rome; par Simart, qui épouse une nièce de Victor Baltard, c'est l'architecte "chargé de la décoration des églises de Paris" (et célèbre par les Halles qui portent son nom) qui fera l'autel de la chapelle de la Vierge; mais l'évêque de Troyes, Mgr Debelay, ayant le 1er avril 1846 institué un Comité archéologique diocésain "pour la conservation des monuments religieux du diocèse", Baltard est remercié, et c'est Viollet-le-Duc qui aura la charge de la restauration des chapelles du déambulatoire et de l'autel de la chapelle du Sacré-Coeur.

Cette monographie, qui repose sur des sources documentaires précieuses, rejoint la page d'histoire évoquée pour l'orfèvrerie dans la récente exposition d'Angers (cf. bulletin XX, 54).

- *L'Echo de Saint-Bertrand-de-Comminges et Saint-Just-de-Valcabrière*, Supplément à "La Croix du Midi" du 6 mai 1984, 4 p.

Il faut attirer l'attention sur l'intérêt que présente cette publication en général, ce numéro en particulier. Pierre Gérard, le conservateur en chef des archives de la région Midi-Pyrénées, présente "Bertrand de l'Isle, un évêque de son temps qui parle à notre temps" : cet "évêque-type de l'Eglise du grand renouveau de la fin du XIe s. et du début du XIIe s. [...] redonne vie à l'antique cité des Convènes désertée depuis la fin du VIe s.". L'abbé Joseph Destié, qui ne cesse de développer les archives de sa paroisse de Saint-Bertrand-de-Comminges, alerte les lecteurs de cette feuille périodique sur la situation de l'abbaye cistercienne de Bonnefont (près de Saint-Martory) "la plus célèbre abbaye commingeoise", et les exigences requises pour qu'elle soit "sauvée de la ruine et de l'oubli"; le même A. ne veut pas laisser se perdre une anecdote (malheureusement sans autre référence que le hasard d'une conversation "avec un érudit historien girondin") concernant le cardinal Pierre de Foix, év. de Comminges 1426 - 1437, dont la naissance tient ... "au faux-pas de la mule de sa mère".

Assurément les congressistes de Toulouse se rappellent la clôture du congrès à Saint-Bertrand-de-Comminges. Mais l'intérêt de ces pages déborde de beaucoup des réminiscences sentimentales !

- Maurice BUNOUF.- *Montauban-de-Bretagne*.- Rennes, 1983, 308 p.

L'abbé Maurice Bunouf, vic. gén. honoraire et directeur des services d'archives du diocèse de Rennes, a entrepris une histoire de son bourg natal, en puisant sa documentation aux diverses sources archivistiques, publiques et privées, ainsi qu'aux ouvrages susceptibles d'éclairer le contexte général dans lequel se sont déroulés les événements locaux. Sous cet aspect, cette monographie est typique.

Possession de l'abbaye, voisine, de Saint-Méen, la paroisse, attestée dès la fin du VIIIe s. a fait partie jusqu'à la Révolution du diocèse de Saint-Malo. Erigée au milieu du XIIe s., la seigneurie de Montauban passe par héritage aux Rohan-Guéméné au milieu du XVe s.; et c'est à partir de la fin du XVe s. que nous connaissons la liste des recteurs ou curés. Au XVIIe s., nous trouvons la trace de missions paroissiales, ainsi que de l'utilisation de chapelles antérieurement

construites sur le territoire paroissial. De la fin du XVIIIe s. date le plus ancien registre conservé témoignant de l'administration du temporel, qui est en même temps de la paroisse et de la commune. Au XVIIIe s. assez variés sont les événements qui ont laissé quelque trace : prédications, visites pastorales, offrandes diverses, réparations à l'église et aux chapelles, secours aux pauvres, procès, installation d'un relais de poste, réalisation du "grand chemin" de Rennes à Saint-Brieuc; et, sans qu'on sache de quand date l'établissement de la première école, on peut du moins par les signatures suivre sur les actes le développement de l'écriture; on peut aussi repérer les diverses catégories sociales, en même temps que la présence de 115 "mendiants aux portes", signe de la misère à la veille de la Révolution. En réponse au clergé constitutionnel, "le seul recours se trouve dans la clandestinité" et "les histoires des prêtres cachés se sont transmises pendant bien longtemps dans certaines familles [...] Chez nous c'est la tradition: on sait mieux ça que notre catéchisme". Au lendemain de la Révolution, la paroisse renaît avec son conseil de fabrique et de nombreuses solennités religieuses; la commune reste pauvre; du moins la Restauration voit-elle, à l'instigation d'un clergé jeune et dynamique, en 1819 la création d'un bureau de charité pour secourir les indigents, ainsi que des écoles, en 1820 pour les garçons, en 1821 pour les filles, le tout sur un fond d'entente avec la municipalité. Et l'on suit le développement de Montauban tout au long du XIXe s. : accroissement de la population, organisation de la vie locale, développement de l'agriculture, de la voirie, construction de la nouvelle église, arrivée du chemin de fer, quelques heures de difficultés du maire avec le clergé paroissial mais non avec les Frères de Ploërmel qui tenaient l'école. La fin du XIXe s. voit l'ouverture de l'hospice, l'inauguration de la gare, l'installation d'une fromagerie, des cérémonies religieuses très suivies et l'érection d'une grotte de N.-D.-de-Lourdes. Une reconstitution de la population au XIXe s. (familles et professions) fournit une base de comparaison avec la situation au siècle suivant. Le XXe s. s'ouvre par la laïcisation, la Séparation et tout le contexte de luttes religieuses, dont les effets sont localement amortis dans une commune où le conseil municipal vote à l'unanimité une motion en faveur des soeurs de Ruillé qui tenaient l'école des filles depuis près d'un siècle et où 1200 signatures sont recueillies pour demander le maintien des Frères. Avec bulletin paroissial, patronage, théâtre (puis cinéma), groupe de jeunesse catholique, etc., la paroisse entre dans l'ère des "oeuvres"; après la 1e guerre, ce sera la J.A.C. Pour la période contemporaine, l'évolution rurale, industrielle, artisanale, sociale, va de pair avec un accroissement démographique (on atteint presque les 4000 habitants).

Deux annexes (constructions, ainsi que listes chronologiques des diverses catégories de notables) et deux index (lieux et personnes) complètent utilement cet ouvrage riche de documents, et qui est un ouvrage de référence.

- [coll.] - *Cardinal Alexandre Renard, 1906 - 1983.* - Lyon, 1984, 40 p.

Cet album n'est pas une biographie. Ce serait prématuré.

Mais, avec de belles photographies, il évoque les principales étapes de la vie du card. Renard et une liste de ses publications. On trouve aussi l'homélie prononcée à ses obsèques par le card. Gouyon, celle prononcée le même jour à la Trinité-des-Monts par le card. Garrone, et celle prononcée aussi le même jour, dans la chapelle des Petites Soeurs des Pauvres de la rue de Varize où le card. Renard s'était retiré, par Mgr Atton, anc. év. de Langres. Sont aussi donnés quelques témoignages, quelques traits saisis sur le vif, le fac-similé d'une page de ses notes personnelles; son testament spirituel, etc.

Autant de documents à conserver pour l'histoire, et qu'il était bon de publier avec coeur et avec goût.

Chez les religieux

- Théodule REY-MERMET.- *Le saint du siècle des lumières. Alfonso de Liguori (1696 - 1787).* - Paris, 1982, 671 p.

Plus de 600 pages écrites d'un style alerte et sous-tendues par un recours aux sources, sur ce fondateur des Rédemptoristes, missionnaire infatigable qui a fait reculer "la marée noire du rigorisme"; auteur aussi qui, par de la bonne vulgarisation, a connu quelque 20.000 éditions en plus de 70 langues.

Le P. Rey-Mermet, passionné par son sujet, veut combler des lacunes, notamment pour ce qui concerne le début de la vie d'Alphonse de Liguori avant la fondation de l'institut, et corriger des erreurs, notamment celle qui concerne la fin de sa vie et sa situation alors par rapport à la partie non-napolitaine de sa congrégation.

Voici donc, pour commencer, en quelque 200 pages, son enfance de notable, riche et doué, dans la ville de Naples, fréquentant l'université, fondée en 1224 mais qui n'a plus saint Thomas d'Aquin dans son corps enseignant, et vivant tout près du sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Merci, dont il gardera l'image sur lui toute sa vie ("c'est elle qui m'a délivré du monde") : "dessin, peinture, architecture, Alfonso y fit merveille" et "la musique, j'en raffole". Avocat à 16 ans... Prêtre en 1726, confesseur, catéchiste et missionnaire populaire.

C'est ainsi qu'il est préparé à fonder, avec 5 compagnons, un institut de missions populaires, institut auquel il se voue selon l'indication qu'il reçoit du Seigneur : "un institut conforme à la vie de Jésus avec ses apôtres", en mission permanente auprès des plus pauvres, parcourant les campagnes et les régions les plus abandonnées des provinces du royaume de Naples.

Cette vigueur et les résultats de ce zèle apostolique amènent à envisager et recevoir en 1749 l'approbation de Benoît XIV, ce qui permet une nouvelle extension, même hors du royaume de Naples. Au chapitre général qui suit, la même année, la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, qui "fait profession spéciale de rendre honneur à la Vierge Mère" sa patronne, s'engage aussi à défendre l'Immaculée Conception.

Le fondateur, surmené par le jubilé de 1750 - 1751, ralentit ses campagnes de mission, mais non son activité; il met en forme et publie le fruit de son expérience apostolique en théologie morale et en spiritualité...

En 1762, le voilà évêque sur un ordre formel de Clément XIII, autre manière pour le fondateur, qui reste "directeur" de l'institut, de poursuivre son apostolat et ses prédications. Mais sa santé l'oblige à démissionner de sa charge épiscopale en 1775.

Et c'est là que l'A. veut apporter la lumière de l'histoire pour corriger "ce qu'on peut lire dans un ouvrage liturgique écrit et publié en ... 1980 !" Toujours supérieur général, Alphonse de Liguori est victime en 1780 de sa quasi-cécité et du désaccord entre Rome et Naples : par tout un concours de circonstances que l'A. s'efforce de débrouiller, l'institut se trouve coupé en deux; ceux vivant dans le royaume de Naples ne sont plus membres de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur telle qu'elle est et demeure approuvée par Rome, et le fondateur se trouve être de leur nombre. Ultime épreuve qu'il accepte en esprit de foi, avant de donner sa démission et de terminer sa vie au milieu de grandes épreuves spirituelles, à plus de 90 ans.

Biographie fervente et solide du fondateur des Rédemptoristes, à laquelle il ne manque qu'un index.

- [coll.] - *Saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal et la Visitation.* - Veyrins, éd. du Champon, 1983, 44 p.

Album abondamment illustré en 3 parties principales :

- pp. 2-18 : la naissance et les premiers développements de l'ordre de la Visitation, avec dessins et textes de Sr Marie Patricia Burns, archiviste de la Visitation d'Annecy;
- pp. 19-33 : la présence de la Visitation aujourd'hui, de la même plume que la 1^{re} partie;
- pp. 34-44 : une brève notice - accompagnée de photographie - sur chaque monastère, présentation effectuée par des visitandines de chaque monastère.

Présentation suggestive.

- Lorraine CAZA.- *La vie voyageuse, conversante avec le prochain, Marguerite Bourgeoys.*- Paris (Cerf) - Montréal (Bellarmin), 1982, 216 p.

Les congressistes de Toulouse et les membres du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, ainsi que les lecteurs des fascicules de leurs travaux (fasc. n° 10, pp. 70-82) sont en quelque sorte devenus des familiers de Marguerite Bourgeoys, de sa vie et des sources du procès de béatification (communication de Huguette Lapointe-Roy), ainsi que de sa spiritualité mariale (mise en valeur par Sr Lucienne Plante). En outre, le fait que M.B. ait été canonisée en même temps que Jeanne Delanoue, ainsi que la récente venue à Troyes des religieuses de la congrégation de N.-D. de Montréal, tous ces événements ont attiré l'attention de tous sur l'intuition à la fois religieuse et apostolique de M. B.

Il est bon qu'une religieuse de sa congrégation, professeur au Collège dominicain de Philosophie et de Théologie d'Ottawa, ait essayé de retrouver cette intuition originelle de M.B., "la vie voyageuse, conversante avec le prochain" (selon le mystère de la Visitation), d'en mettre en lumière les racines que sont pour elle Olier, Bérulle, Bossuet, saint François de Sales, et même, par delà ces racines, de reprendre "la route des Ecritures" (peut-être cependant un peu trop exclusivement à l'école de Brown, etc., *Mary, in the New Testament*).

Qu'il soit toutefois permis de regretter que les réflexions de M.B. sur Act. I, 14 (cf. *Le vrai esprit*, de Glandelet, p. 11 et circiter) semblent n'avoir pas été retenues par l'A. Il y a cependant là tout un aspect de la spiritualité mariale de M.B. qui est emprunté à l'Ecole française (et même marqué dans son expression par la situation de la royauté en France, puisque M.B. avait 18 ans à l'heure de la naissance de Louis XIV). Peut-être même cette attention à Act. I, 14 aurait-elle été avivée chez M.B. si, au cours de sa jeunesse troyenne, M.B. avait eu l'occasion d'aller jusque dans l'église du village de Bérulle (ce qui est fort possible puisque ce village est à une trentaine de km de Troyes et à une dizaine de km du village de Paul de Chomedey de Maisonneuve) : car la cuve baptismale (de 1550) de l'église de Bérulle représente sur une de ses faces Marie à la Pentecôte au milieu des apôtres.

Cet ouvrage, solide, sera stimulant pour beaucoup, et pas seulement, bien que cette expérience soit pour une part à l'origine de ce travail, pour l'Eglise du Japon qui est en train de découvrir Marguerite Bourgeoys et son message.

- Fernande CHARBONNEAU.- *Marguerite Bourgeoys. Traits spirituels et mystiques.*- Montréal - Paris, Ed. Paulines, 1983, 126 p.

Cet ouvrage a valeur de signe : par l'intention de l'auteur et par le besoin auquel il répond. Il veut mettre en valeur des "traits spirituels et mystiques" de M.B., afin d'introduire les "chercheurs de Dieu" à une prière à l'école de M.B.

Présenter ainsi quelques extraits des manuscrits de M.B. ne dispense ni de leur conservation (bien évidemment !), ni de l'analyse rigoureuse de leur contenu, ni de l'attention à l'ensemble de ses écrits. Mais cela illustre un aspect spécifique des archives religieuses : jaillies de la vie, elles sont appelées à nourrir la vie. C'est pourquoi il importe de "Servata tradere viva".

- Edmond CHRETIEN.- *La Providence de Lisieux. Trois siècles d'aventures.*- Condé-sur-Noireau, éd. Charles Corlet, 1983, 184 p.

L'abbé E. Chrétien s'est chargé de rédiger le livre officiel du tricentenaire de la Providence de Lisieux, communauté diocésaine enseignante, née dans le contexte de nombreuses congrégations similaires à la même époque. Cette communauté, quasiment anéantie par la 2e Guerre mondiale, a perdu beaucoup de ses archives. L'A. s'est donc efforcé de pallier certaines lacunes : "On peut imaginer", écrit-il avec honnêteté, ou bien : "Rien ne l'assure, mais on peut rêver". Utilisant des travaux antérieurs, reprenant ce qu'il a pu utiliser, l'A. propose ainsi de ces 3 siècles d'histoire une lecture qui est accordée à certaines manières de voir actuelles. Par les documents exhumés comme par ce témoignage d'aujourd'hui, ce travail est un document.

- Mary Andrew ARMOUR, in collaboration with Ursula BLAKE and Annette DAWSON.- *Cornelia, The story of Cornelia Connelly, 1809 - 1879, foundress of the Society of the Holy Child Jesus.*- U.S.A. Edition of the Society of the Holy Child Jesus, 1979, vi + 89 p.

35 ans à Philadelphie, puis 35 ans en Angleterre comme fondatrice d'une congrégation enseignante.

Orpheline à 14 ans, épouse, convertie au catholicisme avec son mari ministre épiscopalien et mère de 5 enfants. Tous deux en plein accord bien qu'en réponse à une demande du mari, les deux époux obtiennent les dispenses requises : son mari devient prêtre catholique à la Trinité-des-Monts, tandis que Cornelia est dans cette maison du Sacré-Coeur pour se préparer à la vie religieuse. Répondant à un appel du card. Wiseman, elle se rend en Angleterre, y fonde une congrégation enseignante qui se développe aussi aux U.S.A. et en France (sa dernière fondation : à Neuilly en 1877). L'évolution finalement malheureuse de celui qui avait été son mari sera une dure épreuve pour elle. Un chapitre sur les règles et l'esprit de la Société manifeste les intentions de la fondatrice, mais par quelles difficultés et cabales lui aura-t-il fallu passer !

Documenté, solide, suggestif cet ouvrage fera connaître une fondatrice courageuse dont le procès de canonisation est en cours.

- M. LEPERS (Soeur Simone de Marie).- *Dieu écrit droit. Les Filles de la Sagesse au XXe s. tome 3 : A l'oeuvre et à l'épreuve, 1925 - 1950.*- Rome, s.d., 411 p.

Cet ouvrage prolonge les précédents (cf. bulletin VII 37 et XII 43), en se limitant essentiellement à la vie des Filles de la Sagesse en France, les archives des autres provinces devant permettre dans les différents pays de faire un travail analogue.

La 1e partie, "D'une guerre à l'autre", évoque l'évolution de la congrégation durant cette période. A commencer par la modification des statuts, car sans trahir la raison d'être de l'institut, il faut prendre acte de la législation française. Certes la branche enseignante subsiste dans la congrégation, mais en même temps que s'y développent les oeuvres de jeunesse, les institutions spécialisées et orphelinats, le secteur hospitalier. Ce développement fait apparaître les conditions qu'il faut affronter : diminution du personnel religieux, exigences de sa formation professionnelle, et identité propre de la religieuse. Dans le même temps, l'effort missionnaire qui marque la congrégation toute entière (de 1919 à 1945 : 162 religieuses sont envoyées en mission dont 95 Françaises) est illustré par près d'une vingtaine de pages sur les postes de mission à Madagascar.

La 2e partie évoque la période du "second conflit mondial". Après les pages douloureuses de l'invasion et de l'exode, c'est le climat de l'occupation allemande, avec l'internement des religieuses canadiennes et anglaises dans les camps de Besançon et de Vittel, comme avec le "souffle de Vichy" et de "l'esprit nouveau" ainsi qu'avec les "actes de résistance". Après la relation des combats de la libération tels que les a subis la congrégation, c'est un "coup d'oeil international" qui mani-

feste l'implantation en Europe, en Amérique et en Afrique; après la canonisation de Grignon de Montfort (1947), la conséquence qui découle de cette internationalisation de la congrégation, c'est le transfert du conseil général à Rome.

Le texte est sous-tendu par 310 notes ou références. Quelque 400 dossiers conservés dans les archives de la congrégation constituent l'essentiel de la documentation: c'est dire la valeur documentaire du travail pour ce qui concerne les Filles de la Sagesse, même si le fruit est présenté un peu comme une suite de fiches; et puis, faut-il vraiment créditer le seul gouvernement de Vichy de la liberté rendue à l'enseignement congréganiste, alors que la solution de cette question avait été mise au point pendant l'année scolaire 39 - 40 par le gouvernement précédent qui ne voulait pas pénaliser les Alsaciens-Lorrains expulsés ou réfugiés "à l'intérieur" ?

Chaque chapitre est prolongé par quelques documents. L'ensemble est prolongé par une liste des établissements des F.d.l.S. en France de 1919 à 1945, avec fermes et fondations; et de même, par province, pour les établissements hors de France. Des index de noms de lieux, de congrégations, de personnes, de Filles de la Sagesse (par leur nom de religion) complètent fort utilement cette publication, précieuse par toute la documentation qu'elle rassemble.

- Charles de FOUCAULD.- *Lettres à un ami de lycée. Correspondance inédite avec Gabriel Tourdes.*- Paris, Nouvelle Cité, 1982, 209 p.

Il faut savoir gré à Mgr Bernard Jacqueline, qui fut postulateur de la cause de béatification de Charles de Foucauld, d'avoir entrepris la publication des Oeuvres spirituelles du P. de Foucauld et d'avoir inséré dans cette série la publication de ces 57 lettres - heureusement annotées - à un ami de lycée.

Une substantielle introduction présente les deux amis que le désastre de 1870 avait amenés à Nancy: ensemble ils firent leurs classes de seconde et de rhétorique de 1872 à 1874; ils étaient alors inséparables et leur curiosité intellectuelle leur faisait passer bien des heures en compagnie l'un de l'autre; malgré l'estime qu'ils avaient pour quelques-uns de leurs professeurs, ces jeunes gens n'avaient pas rencontré de maître à penser: "Les philosophes sont tous en désaccord; je demeurai douze ans sans rien nier et sans rien croire, désespérant de la vérité et ne croyant même pas en Dieu", devait écrire plus tard C. de F. Dès l'année 1874-75, il est à l'Ecole des Postes pour y préparer Saint-Cyr; sorti sous-lieutenant, il est en garnison à Saumur, Pont-à-Mousson, Sétif. Après sa démission de l'armée à laquelle il n'était pas tellement attaché, c'est une époque de voyages, c'est l'exploration au Maroc, studieusement préparée. Les deux amis se retrouvent pendant les congés. Les 41 lettres qui précèdent la conversion de C. de F. sont plutôt des billets très simples qui manifestent son avidité de lectures et d'aventures, laissant percevoir quelque chose de la vie sensuelle qu'il mène dès qu'il a quitté Nancy. Les 16 lettres consécutives à sa conversion témoignent de la fidélité simple à cette amitié d'enfance qui en 1913 fait se rencontrer les deux amis lors du voyage en France de l'ermite du Sahara.

En révélant l'homme dans l'ami, ces lettres laissent pressentir comment l'introduction de la cause de béatification de Charles de Foucauld incite à "imiter sa façon de dialoguer avec les incroyants grâce à la compétence scientifique."

- *Bulletin trimestriel des Amitiés Charles de Foucauld*, n° 74, avril 1984.

Ce bulletin de l'association "déclarée en vue de faire connaître l'oeuvre et la personnalité du P. de Foucauld" est en train de devenir en quelque sorte "l'organe de la Postulation". Outre un éditorial du P. Marcel Martin (du Séminaire français de Rome), le postulateur qui a succédé à Mgr Bernard Jacqueline nommé pro-nonce au Burundi, et quelques nouvelles, il y a lieu de signaler, dans ce n°, le début d'un article du P. Pierre Sourisseau qui, à partir des documents inédits, reconstitue le mois que C. de F. a passé à Rome en sept. 1900.

- *Vie oblate - Oblate life*, sept.- déc. 1983, pp. 99 - 394. Actes du Congrès sur "Les Oblats et l'évangélisation", éd. fr.- Ottawa, 1983.

Après le congrès qui suivit la béatification de Mgr de Mazenod, sur *Le Charisme du Fondateur aujourd'hui* (1976), le congrès de 1983 fit une place prépondérante à la recherche historique : "l'évangélisation fut examinée dans le cours de notre histoire et dans plusieurs contextes socio-culturels"; aussi, sur les 55 congressistes venant de 27 provinces et de 15 pays, le groupe majoritaire était formé d'historiens et d'archivistes. Le congrès a véritablement passé en revue le travail missionnaire de cette congrégation d'origine française : la vision et la pratique du fondateur; la réponse des Oblats (en France, en Angleterre et Irlande, au Sri Lanka, en Afrique du Sud, au Canada - Est et Ouest -, aux Etats-Unis); les chapitres généraux et les supérieurs généraux; les constitutions et les règles.

La richesse et la valeur des contributions réunies dans ce volume soulignent l'importance des archives, non seulement pour la connaissance du passé, mais aussi pour la vie d'aujourd'hui et pour la préparation de demain.

- 208° CAPITOLO GENERAL DELL'ORDINE DEI SERVI DI MARIA.- *Fate quello che vi dirà. Riflessioni e proposte per la promozione della pietà mariana.*- Roma, 1983, 116 p.

Voulant approfondir la signification de la Vierge Marie pour le monde contemporain, le 208e Chapitre général de l'Ordre des Servites de Marie, a profité de l'année jubilaire 1983 pour faire le point de la question et faire partager largement autour de l'Ordre le fruit de la réflexion capitulaire.

S'étant efforcé de diagnostiquer "la crise de rejet" à l'égard de la piété mariale, telle qu'elle s'est développée vers la fin des années 50, le Chapitre a estimé que l'Année de la réconciliation incitait à surmonter la crise en retrouvant, selon l'enseignement conciliaire, la place de Marie au coeur du mystère du Christ et de l'Eglise : tant à cause de la consonance profonde qui existe entre Marie et la vie consacrée (nn. 17 - 37) que par référence aux devoirs qui incombent aux églises locales et aux instituts religieux eu égard au développement du culte envers la Vierge Marie (nn. 38 - 111).

Dans la sobriété inhérente à ce genre de dossiers, cette petite synthèse est sous-tendue par 144 notes et références. En outre, elle semble s'inscrire dans un contexte qui va s'affirmant : de divers côtés, en effet, se font jour des signes indéniables d'un renouveau de piété mariale, et en même temps se manifeste le besoin de situer ce courant. Ainsi, témoignant d'un renouveau et répondant à un besoin, cette recherche à elle seule est déjà un document qui concerne l'histoire religieuse contemporaine.

- Odile ARNOLD.- *Le corps et l'âme. La vie des religieuses au XIXe s.*- Paris, 1984, 380 p.

L'A., qui au début de sa recherche avait participé à une session du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, s'est interrogée sur "la condition qui était faite au corps dans la pensée et la vie des couvents", ou plutôt des communautés féminines.

Dans quelle mesure y a-t-il eu une évolution tout au long du XIXe s. ? Dans quelle mesure faut-il identifier ou au contraire distinguer "ce qui relevait d'une doctrine et d'une spiritualité venant du XVIIe s." et d'autre part "une tradition catholique plus large, qu'on ne saurait confondre avec elles" ? Et poser ainsi la question, est-ce ou n'est-ce pas déjà orienter les réponses ? Faut-il comparer des pratiques "conventuelles" du XIXe s. avec des usages de la fin du XXe s., ou bien faut-il prendre la peine de situer ces pratiques dans le contexte général d'une époque où il n'existait que "cinq ou six établissements publics" de bain pour toute la ville de Paris et presque aucun en province ? Et, simplement au point de vue méthodologique, faut-il s'imposer de chercher à retrouver quelle était la consommation d'eau par tête d'habitant et par jour, pour apprécier correctement certaines notations ou certaines pratiques qui ne sont pas conformes à certaines conceptions occidentales du XXe s. ?

Dans quelle mesure se conjoindraient, chez les religieuses au XIXe s., une sorte de "méfiance à l'égard du corps", méfiance qui, selon l'A., "n'a fait que se développer au cours du XIXe s." (1e partie), et un "service du corps des autres" assumé dans "une vision plus globalisante de toute la personne" (2e partie)? La conception attribuée aux communautés était-elle transmise telle quelle dans les pensionnats? Marquait-elle le service des malades? Quelles étaient les "motivations profondes" de cette conception? Dans quelle mesure ces "motivations profondes" ont-elles été, en définitive, l'occasion d'un repli sur soi, ou bien tout au contraire d'une affirmation, voire d'une promotion de la femme?

Deux sortes de sources ont été exploitées: des textes juridiques à visée normative (règles, constitutions, directoires, coutumiers, rituels, etc.) et une centaine de biographies éditées au XIXe s. plus ou moins rapidement après le décès. Quelques textes sont donnés en annexe. C'est bien dire que la documentation ne peut qu'être matériellement très incomplète. Mais pour un tel travail il est bien clair que l'information ne peut pas être exhaustive; elle peut seulement inciter à se demander dans quelle mesure et à quelles conditions il est légitime de redire: "ab uno disce omnes".

En outre, il reste évidemment que, pour être correctement interprétée, la documentation rassemblée exige une maîtrise patiente du jugement. L'A. s'est efforcée d'y tendre. En tout cas, cette étude constitue un dossier étayé, susceptible d'amener à la réflexion.

Divers

- Jean CHELINI.- *L'Eglise sous Pie XII. La tourmente (1939 - 1945)*. - Paris, Fayard, 1983, 356 p.

L'A., professeur à l'Université d'Aix-Marseille, entreprend de continuer l'histoire de l'Eglise de Daniel-Rops. Il veut, écrit-il d'entrée de jeu, "être fidèle à l'Eglise et à l'Histoire. L'Eglise, continue-t-il, n'a pas besoin d'apologie, mais de vérité". Le projet ne peut gêner que les sectaires.

D'une part, il est amené à rectifier l'image de Pie XII, telle qu'elle a été défigurée dans l'opinion publique, "dans la conscience collective", par les "campagnes de dénigrement" qu'accrédite l'espèce de "terrorisme intellectuel" actuellement régnant, et qu'a dénoncé récemment l'historien allemand Konrad Repgen. Le grand mérite de l'A. est là: aux luttes du présent par personnages du passé interposé, il a voulu substituer un recours aux documents; et, pour étudier cette période de la "tourmente", il a utilisé cette édition de textes que constitue la collection des onze volumes en douze tomes des *Actes et Documents du Saint-Siège pendant la Seconde Guerre mondiale*. Ce qui laisse apparaître le rôle et la responsabilité de chacun.

D'autre part, visant à faire une histoire de l'Eglise universelle, l'A. a cherché à présenter la situation de l'Eglise dans les différents pays à l'heure de la guerre et leur attitude durant cette période. C'est ainsi qu'il est amené à publier en annexe une lettre du P. de Lubac à ses supérieurs, datée du 25 avril 1941. Ce document est important. Il témoigne, en effet, de l'inspiration spécifique de la résistance spirituelle au "virus hitlérien" et des exigences proprement chrétiennes qui en découlent... avant qu'il ne soit trop tard. Dans cette lettre le P. de Lubac rappelle le mot du card. Innitzer: "On nous a misérablement trompés /.../ Les évêques ont été loyaux et confiants, on les a systématiquement abusés. Il faut qu'on le sache". Et le P. de Lubac continue: "Pourquoi faut-il que nombre de prêtres et de religieux français se refusent aujourd'hui à le savoir? Quels terribles lendemains ne risque pas de préparer cette anesthésie morbide?"

Cependant, malgré ses intentions, malgré sa volonté de recourir aux documents, malgré le courage qu'il lui a fallu, force est tout de même de constater que, pour en être resté trop exclusivement à l'aspect politique de l'attitude de l'Eglise

pendant la guerre (aspect dont on ne saurait d'ailleurs méconnaître l'importance), l'A. n'a peut-être pas suffisamment discerné la source et l'inspiration de l'attitude de l'Eglise. Il n'a pas, semble-t-il, repéré que le P. de Lubac, à l'heure où il rédigeait le texte cité, participait à la mise sur pied de l'Institut des Sources chrétiennes (créé en 1941 et dont le premier volume devait sortir en 1942), et que ce recours à la tradition patristique serait présent dans le volume *Israël et la foi chrétienne* (édité en Suisse pour des raisons évidentes) qui allait développer en 1942 la note de la mi-juin 1941 de quelques théologiens de la Faculté de théologie de Lyon à la suite de la loi du 2 juin (note qui, pour des raisons évidentes, n'a pas été déposée aux Archives départementales !). Il n'a pas davantage repéré l'enracinement délibéré du Saint-Siège dans la tradition de l'Eglise, puisque les secrétaires aux Lettres latines lisaient chaque jour saint Cyprien afin que les documents romains relatifs au nazisme fussent empreints du zèle même de celui qui avait résisté à la persécution de l'empereur Dèce.

En outre, si les "raisons apostoliques" qui ont marqué le départ au S.T.O. d'un certain nombre de jeunes catholiques sont, à juste titre, mentionnées, les démarches effectuées par le cardinal Suhard pour obtenir des aumôniers en Allemagne et qui procèdent chez ce prélat de la même inspiration que la Mission de France ou la Mission de Paris ne sont guère envisagées. De même, toute l'effervescence "missionnaire" (cf. supra l'ouvrage de Jean Vinatier sur le card. Suhard), biblique, liturgique, comme patristique (cf. l'Institut des Sources chrétiennes) n'apparaît pas, bien qu'elle ait dans la souffrance marqué l'Eglise tout au long de cette période et préparé Vatican II. Même les grandes encycliques de Pie XII ne sont pas mentionnées : qu'il s'agisse de *Divino afflante spiritu* sur les études bibliques, document qui en 1943 concernait le patrimoine judéo-chrétien, ou bien qu'il s'agisse de *Mystici corporis Christi*, qui encore en 1943 affirmait la supranationalité de l'Eglise au regard de tous les totalitarismes. N'est-ce pas cependant à ce niveau que s'est nouée la vie de l'Eglise sous Pie XII à l'heure de la tourmente ? N'est-ce pas ainsi qu'a été ensemencé le concile Vatican II ?

C'est la valeur même de cet ouvrage qui fait regretter qu'un homme de bonne foi, honnête et courageux au point de ne pas céder au "terrorisme intellectuel" qu'il dénonce au contraire, n'ait pas mieux discerné la source de la vie de l'Eglise sous Pie XII. Du moins aura-t-il déjà apporté bien des mises au point fort opportunes.

- Jean CHELINI.- *Les nouveaux papes.* - Paris, éd. Jean Goujon, 1979, 287 p.

Dans un ouvrage antérieur à celui qu'il a consacré aux premières années de l'Eglise sous Pie XII, l'A. avait présenté les derniers papes, depuis Jean XXIII jusqu'aux premiers mois de Jean-Paul II : donc essentiellement "Jean XXIII, l'ouverture au monde" (pp. 21 - 74) et surtout "Paul VI, à la rencontre du monde" (pp. 93 - 207). "Nouveaux papes", non seulement parce que ce sont les plus récents, mais aussi parce que le visage qu'ils ont donné de la papauté aura été modifié par la manière dont ils ont exercé leur charge au sein même de l'évolution du monde.

Dans ce livre alternent de petites synthèses sur chaque pontificat et des "lettres romaines" publiées dans le *Méridional* : car l'A. se veut à la fois historien et journaliste : son "étude" est en même temps un "témoignage". Pour l'histoire que le recul permettra un jour d'écrire, ces pages seront précieuses, aussi bien par la documentation rassemblée que par les réactions manifestées au jour le jour.

- Jean CHELINI et Henry BRANTHOMME.- *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours.* - Paris, Hachette, 1982, 484 p.

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration : une dizaine d'auteurs rassemblés par J. Chelini et par l'abbé Henry Branthomme qui fut longtemps secrétaire général de l'Association nationale des directeurs de pèlerinages de France. Chaque contribution étant elle-même sous-tendue par des enquêtes auprès d'"enseignants, chercheurs, archivistes, ou directeurs de pèlerinages".

Il s'agit ici seulement de "l'histoire du pèlerinage chrétien à partir de ses racines bibliques" : après donc l'évocation des racines bibliques (A.T. et N.T.) du pèlerinage chrétien, ainsi que le rappel des premiers pèlerinages en Orient puis en Occident, voici l'essor du pèlerinage (VIIIe - XIVE s.), puis les crises (XIVE - XVIIIe s.), la renaissance et "l'âge d'or des pèlerinages nationaux français" au XIXe s. et les différentes sortes de pèlerinages jusqu'à 1982, sans oublier les pèlerinages dans les cinq continents et les pèlerinages des papes récents à travers le monde. Le texte laisse leur place à une dizaine de cartes. Et, en appendices, un tableau des guérisons de Lourdes reconnues miraculeuses, des tableaux chronologiques, quelques pages bibliographiques, et un index (plus de 500 noms) des noms de lieux et des sanctuaires de pèlerinages.

L'information généralement puisée aux meilleurs sources est rassemblée dans une synthèse équilibrée et présentée d'une manière accessible.

- Jean COLSON et Charles KLEIN.- *Jean Rodhain prêtre. T. I : D'une enfance timide aux audaces de la charité (1900 - 1946)*. - Paris, éd. S.O.S., 1981, vi + 302 p.

Charles KLEIN et Jean COLSON.- *Jean Rodhain prêtre. T.II : Le temps des grandes réalisations et du rayonnement mondial (1946 - 1977)*. - Paris, éd. S.O.S., 1984, 432 p.

Deux proches de Mgr Rodhain ont entrepris d'écrire sa vie, sous le titre qui n'est autre que l'indication choisie par Mgr Rodhain pour être gravée sur sa tombe à la Cité Saint-Pierre de Lourdes.

Jean Colson a pris en charge la 1e partie du 1er tome : "La jeunesse lorraine (1900 - 1934)" et la 3e partie du 2e tome : "De la charité à extension mondiale à la charité qui ne passe pas" (c.à.d. de la préparation du concile à la mort). Le colonel Charles Klein présente la 2e partie du 1er tome : "L'aumônier des barbelés (1940 - 1945)" et les deux premières parties du 2e tome : "Animateur de l'action charitable dans l'Eglise avant le concile (1946 - 1960)", ainsi qu'un portrait de Mgr Rodhain intitulé "Le crayon de feutre de Mgr Jean Rodhain".

Les pages sur la jeunesse dans les Vosges font connaître le jeune J.R., son milieu familial et clérical, et son dynamisme. Les pages sur l'aumônier des barbelés complètent le volume "Le diocèse des barbelés" (cf. bulletin V, 31-32), en mettant en lumière le rôle joué par l'abbé R., son activité et la manière dont il la mène, non seulement jusqu'aux "missions vaticanes" du rapatriement et au pèlerinage à Lourdes en septembre 1946, mais encore dans le souci porté - au nom de la même charité - aux prisonniers allemands retenus en France et aux détenus français.

Cette charité active, inventive, sans cesse en éveil, ne s'arrête pas avec la fin de la guerre : l'abbé R. reste le "maître d'oeuvre" sur le chantier de la charité, avec la fondation du Secours catholique, non sans chercher à promouvoir une internationalisation de l'action charitable de l'Eglise, en même temps qu'il s'emploie à "faire découvrir la misère /et/ éveiller la charité". Les archives du Secours catholique, exploitées et dûment interprétées, permettent de retrouver la croissance interne du dynamisme de l'abbé R., en même temps que de dresser le bilan de son action, par les campagnes d'année, par les cités-secours, comme par les actions d'urgence, etc. Après avoir montré comment Mgr R. exerce ses responsabilités, C. Klein consacre une soixantaine de pages à brosser un portrait de Mgr R., et même - car il reste beaucoup de manuscrits - avec des fac-similé de son écriture, de ses dessins, etc.; ainsi c'est l'homme au travail qui apparaît, c'est peut-être son secret qui transparait, jaillissant de l'Evangile "ruminé".

Participation active au concile (il ne suffit pas de dire "Eglise des pauvres"; la restauration du diaconat, etc.; et même quelques réflexions sur les "prêtres-ouvriers", p. 261). Présidence de Caritas internationalis (avec citation intégrale de la note de Mgr R. sur "Richesse et pauvreté, et utilisation des biens dans l'Eglise en esprit de pauvreté évangélique"). Nomination au Conseil pontifical de "Cor unum" à titre personnel. Mais aussi la "brûlure" du Biafra, le souci de la pédagogie de la charité, le passage du secours au développement, l'importance des micro-réalisations, etc.

Cette page d'histoire, riche et documentée, est en même temps un témoignage. Elle sera peut-être reçue comme un appel.

Pour une réédition, il y aura lieu de corriger l'orthographe : dom Frénaud, Mgr Leynaud, chienlit, etc.; et, si c'est possible, d'ajouter un index.

- Père Mansour LABAKY.- *Kfar Sama village du Liban. Pourquoi la guerre ?* - Baabdat - Paris, 1983, 192 p.

L'A., prêtre maronite dont la paroisse a été massacrée en 1976, a demandé aux survivants "de pardonner et d'offrir leurs vies pour la paix du monde". Ce qu'ils ont fait dans "un chant de foi et d'amour". Cependant, "contre toute attente", ils ont parvenu "à s'échapper par la mer, en s'entassant, dans des barques sous une pluie glaciale". Désormais le P. Labaky a pris en charge des orphelins de guerre, avec qui il a lancé la chorale des Petits chanteurs du Liban; ces enfants "chantent l'amour, le pardon et la paix".

L'humus dans lequel a fleuri cette vie spirituelle plus forte que la mort, voilà ce que célèbre ce prêtre qui est aussi poète : cet humus, c'est un village chrétien, "village du paradis" qui boit à la "source du bonheur"; sur ce village dont l'âme est la tendresse, l'enfer de la guerre, qui se déchaîne et accumule les cadavres, n'entame pas la puissance de la Résurrection qui sourd dans le cœur de ces petits orphelins : "Tu vois bien que ça ne peut pas être l'enfer chez nous, puisqu'on s'aime tous !"... Mais pourquoi donc la guerre ? "Pour qui ? Pour quoi ? Pourquoi la mort de tant d'enfants sur la terre ? Les guerres, [..] dis-moi quelles sont leurs victoires ? Que défendent-elles que la paix ne saurait sauvegarder ?"

Il est bon que, par cette coédition, témoignage soit rendu à la fraîcheur aimante et rédemptrice de cette espérance invincible, surgie dans la trame de notre histoire contemporaine par delà la souffrance et la mort qu'engendre la haine.

- [coll.] - *Dictionnaire des religions*, sous la direction de Paul Poupard; comité de rédaction : Jacques Vidal, Julien Ries, Edouard Cothenet, Yves Marcasson, Michel Delahoutre.- Paris, P.U.F., 1984, XIV + 1831 p.

Dans la collection des grands dictionnaires des Presses universitaires de France prend place ce dictionnaire des religions, entrepris et réalisé sous la direction de Mgr Paul Poupard. Cette publication a été élaborée tout au long de cinq années de travail par quelque cent cinquante collaborateurs regroupés en cinq sections et appartenant soit à l'Institut catholique de Paris, soit à d'autres universités ou instituts, comme le Centre d'histoire des religions de Louvain-la-Neuve, le Centre d'histoire des religions de l'Université de Liège, le Département des Sciences des religions de la Sorbonne.

La présentation des quelque 1500 articles retenus suit l'ordre alphabétique. Beaucoup de notices sont dotées d'une bibliographie particulière. A l'intérieur de chaque article des renvois sont généralement indiqués aux autres articles du même ouvrage. Outre ces corrélations matérielles, un effort d'harmonisation entre les articles a été assuré par le Comité de rédaction.

Un important "Complément bibliographique" témoigne de l'ampleur de la recherche actuelle dans le domaine des religions. Et les articles concernent : la science des religions en général; les religions anciennes (c.à.d. celles qui ne sont plus actuellement vivantes : de Lepinskivir jusqu'aux courants dualistes de l'époque médiévale); la Bible et le judaïsme, ainsi - bien sûr - que le Christianisme et son histoire; enfin les religions actuelles d'Afrique, Asie, Océanie. Ce très large éventail se veut aussi ouvert que possible (l'article "Abraham", p.ex., réunit des contributions de Cazelles pour la tradition biblique vétéro-testamentaire, Cothenet pour le N.T., Hruby pour la tradition juive, et Harpigny pour le Coran).

L'étendue de cette information provient évidemment des collaborateurs auxquels il a été possible de faire appel. Or il est à noter à ce sujet que le champ d'investigation de ce dictionnaire est plus vaste que celui qui est couvert par

la 5e section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, dont deux membres seulement - semble-t-il - ont participé à cette entreprise (et encore l'un d'eux est un vieux professeur de la "Catho" de Paris), alors que des contributions très importantes sont venues non seulement de Rome, d'Espagne ou du Canada, mais aussi d'Egypte et d'Afrique noire, comme de l'Inde, de Taïwan ou du Japon. Il y a bien là un signe des temps. En outre, généralement l'"homo religiosus" n'est pas, dans ce dictionnaire, disséqué avec le scalpel d'une analyse prétendument scientifique, scalpel par lequel l'utilisateur croit avoir triomphé de la vie parce qu'il l'a supprimée; ici, en effet, l'"homo religiosus" est le plus souvent ausculté avec au moins une certaine sympathie méthodologique, parfois même avec une véritable perspicacité spirituelle.

Il est d'ailleurs naturel qu'une publication de ce genre dépende des collaborateurs, et que ceux-ci appartiennent à une génération donnée, avec ses centres d'intérêt, sa problématique, ses perspectives propres, voire certaines inhibitions ou certains engouements... L'article sur saint Thomas d'Aquin (qui ne soulève guère le problème des interprétations, des déviations, ou de l'enjeu du "thomisme") est aussi long que celui consacré à Cullmann ou à Pannenberg, trois fois moins long que ceux consacrés à Nietzsche ou à Schleiermacher, quatre fois moins long que celui consacré à Malraux. Il n'y a qu'une simple mention, dans d'autres articles, à Augustin de Cantorbéry, Boniface, Cyrille et Méthode; mais rien, semble-t-il, sur Ricci, Foucauld, Thérèse d'Avila ni Thérèse de Lisieux; et Newman est renvoyé à quelques lignes dans l'article sur le "Mouvement d'Oxford". De même, si l'on trouve un paragraphe sur le "Purgatoire" dans l'article sur les "Fins dernières", on ne trouve rien sur les indulgences, l'absolution (une simple mention de la "confession"), rien non plus sur la pénitence. Et même, s'il y a un article, substantiel et suggestif, sur le "Pèlerinage", par contre pour ce qui concerne le jeûne on ne trouve présentés que les "jeûnes dans le taoïsme". Sans doute certains silences ne sont-ils que la rançon de l'inévitable sélection requise dans ce genre de volume; d'autant que nombreuses sont les publications et encyclopédies diverses qui, sur des sujets du genre de ceux qui viennent d'être évoqués, donnent des informations excellentes et plus abondantes que celles - dispersées et parfois peu accessibles - sur les religions anciennes ou sur les religions actuelles des différentes parties du monde.

En annexe est donnée une liste des articles traités par chacun des collaborateurs classés par ordre alphabétique. Mais pourquoi dans cette liste récapitulative avoir placé Balthasar (qui a donné une notice importante sur la "vérité religieuse") à la lettre "U" ?

Un index systématique aurait sans doute été aussi très utile : il aurait permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble des apports de cette entreprise et de mieux situer les différentes contributions dans "l'ensemble des manifestations religieuses connues et répertoriées à travers le temps et l'espace, et qui remontent à l'origine même de l'homme", selon l'expression de Mgr Poupard dans l'Avant-propos qu'il donne à ce volume.

Une exposition à visiter avant le 15 septembre

- Catherine ROSENBAUM-DONDAINE.- *L'image de piété en France 1814-1914.*- Paris, Musée-Galerie de la SEITA, 1984, 200 p.

- *La réforme bénédictine en Franche-Comté au XVIIe s.* Tiré à part du "Bulletin de la Bibliothèque nationale", mars 1981, pp. 22 - 30.
- *La réforme bénédictine en Franche-Comté au XVIIe s. Son idéal.* Tiré à part de la "Revue de la Bibliothèque nationale", mars 1982, pp. 20 - 26.
- *Un siècle et demi de petite imagerie de piété.* Tiré à part de la "Revue de la Bibliothèque nationale", déc. 1982, pp. 24 - 34.

Pensionnaire au Cabinet des Estampes de la B.N., Catherine Rosenbaum avait, à l'occasion du 15e centenaire de la mort de saint Benoît, évoqué l'introduction de la réforme de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe dans les monastères bénédictins comtois éprouvés par les circonstances extérieures non moins que par les effets de la prébende. L'A. avait alors montré comment, liée d'ailleurs au miracle eucharistique de Faverney (1608), la réforme vanniste s'était efforcée de propager en Franche-Comté "l'esprit de la sainte règle" à laquelle son ancienne et longue fécondité conférait un "caractère sacré" : s'inscrivant dans le courant issu du concile de Trente, cette réforme se référait à ste Thérèse, st Ignace, st François de Sales. Cette étude avait témoigné de l'effort de C.R. pour retrouver, au-delà des sources iconographiques ou manuscrites auxquelles elle avait eu recours, le souffle vivant de la réforme monastique qui retenait son attention.

C'est aussi leur fonction religieuse, replacée dans leur contexte, qui a retenu C.R. dans son classement des centaines de milliers de petites images de piété du XIXe s. entrées au Département des Estampes de la B.N. par le dépôt légal. Dans son article paru en déc. 1982, l'A. avait montré ce qui l'avait guidée dans ce classement. Plutôt que de regrouper les images selon les thèmes traités (classées ainsi, les innombrables représentations de la Nativité, de la Croix, etc. risquaient, en effet, de n'être plus que des "curiosités"), C.R. a adopté un classement par éditeurs et par dates, sans découper les planches qui livrent une série d'images, variées sans doute par les thèmes traités, mais marquées par une même facture. Ces "familles organiques d'images" dépendent du producteur; elles sont liées aussi au message qu'il s'agit de transmettre (l'apparition de la rue du Bac ou celle de Lourdes, expériences religieuses, symboles théologiques, etc.), comme à la clientèle visée (catéchisme, première communion, memento, etc.). D'un classement fondé sur des critères objectifs il découle un matériel qu'il devient possible d'étudier.

De ce travail est née l'exposition que l'A. a pu organiser avec le concours de la B.N. et de la Bibliothèque du Saulchoir; cette bibliothèque, en effet, avait recueilli, à partir des travaux de sociologie religieuse de dominicains, puis développé une collection de petites images religieuses, passée des archives à la bibliothèque. Le catalogue de cette exposition est enrichi d'une préface de Jean-Pierre Seguin, commissaire général de l'exposition et de notices du P. Michel Albaric, bibliothécaire du Saulchoir.

Le succès que remporte cette exposition, initialement prévue du 19 avril au 16 juin, la fait prolonger jusqu'au 15 septembre 1984. Plus encore qu'un guide de l'exposition ce catalogue constitue un instrument de travail susceptible de rendre service à tous ceux qui se trouvent responsables de collections d'images de piété.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 21

Pâques 1984

SOMMAIRE

	Pages
- Dates à retenir	1
- Quelques questions pratiques, voire très pratiques	2
- Le congrès de novembre 1983, par Charles Molette	3
- En guise de suite du congrès : Une naissance de documents archivis- tiques : <u>Les Fondations</u> de sainte Thérèse de Jésus	7
- Memento	8
- <u>Dans les diocèses</u>	
* <u>A Chartres</u> : Comment et où conserver les archives paroissiales ? par Pierre Bizeau	9
* <u>A Arras</u> : Une enquête pour la sauvegarde des archives paroissiales dans le diocèse d'Arras, par Léon Berthe	13
* <u>En Tarentaise</u> : Les archives jugées insignifiantes, par Marius Hudry	16
- <u>Chez les religieuses</u>	
* <u>Quelques directives</u> :	
. Les "Lettres annuelles" dans la Société de Marie Réparatrice, par Sr Madeleine Lefébure et Sr Anne-Marie Bertrand	18
. Une note sur le rôle de l'archiviste, chez les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus (de La Salle de Vihiers), par la soeur archiviste de la province canadienne	22
* <u>Trois expositions</u> :	
. Chez les Religieuses du Saint-Sacrement de Valence, par Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus	23
. Les archives et le centenaire de la mort de la fondatrice des Petites Soeurs de l'Assomption, par Sr Gisèle Marchand	31
. Le tricentenaire des Hospitalières de Notre-Dame-de-la- Charité du Vénérable Bénigne Joly à Dijon, par Sr Marie- Gérard de Beaurepaire	37
* <u>Sources franco-polonaises d'histoire religieuse : un lien spiri- tuel : Les racines à Bordeaux, la tige à Laval, une fleur de sainteté en Pologne, par une archiviste religieuse polonaise</u>	39
- <u>A propos de l'index récemment paru</u>	40
- <u>Bibliographie</u>	41